



CREMEAUX

Bulletin communal

n°30

Juillet 2016

Pap. Bau. Saint-Just-en-Chevalet

3. CRÉMEAUX. — Rue principale



# Table des matières

Mot du maire.....	1
Compte Administratif 2015 BUDGET COMMUNAL .....	2
ETAT CIVIL 2015.....	4
MANIFESTATIONS 2015 À VENIR .....	4
LES CONTACTS UTILES .....	5
LA DECHETTERIE INTERCOMMUNALE .....	5
QUELQUES MOMENTS .....	6
COMMEMORATIONS .....	7
RESUME DES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL .....	8
LE COCS : Contrat communal simplifié .....	11
ECLAIRAGE PUBLIC.....	12
VOIRIE.....	12
Travaux sur bâtiments.....	13
Accessibilité des établissements recevant du public (ERP) .....	14
UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES .....	14
Document d'urbanisme de Crémeaux.....	16
La nouvelle carte intercommunale.....	16
C.C.A.S .....	17
Commission Fleurissement.....	18
Divagation.....	18
Lutter contre les décharges sauvages .....	18
INTERDICTION DE BRULAGE DES DECHETS VERTS.....	19
Circulation et sécurité routière .....	20
RESTAURATION DES VESTIAIRES DES TERRAINS DE FOOTBALL.....	20
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'URFE .....	21
ACCUEIL DE LOISIRS .....	25
RESIDENCE MARGUERITE .....	27
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE .....	27
Parlement des enfants.....	28
Voyage à Noirmoutier .....	28
S.O.U DE L'ECOLE PUBLIQUE .....	29
COMITE DES FETES .....	32
FNACA.....	33
L'Oeil Écoute.....	33
LACIM .....	34
ELEA .....	34
CSC.....	35
BASKET CLUB CREMEAUX.....	36
L'ENTENTE CREMEAUSIENNE .....	37
ACCA DE CREMEAUX .....	38
EMMAUS .....	38
Association familles RURALES.....	39
LES MOSAIQUES DE CHALISSANT .....	40
ASSOCIATION DES BOULES DE CREMEAUX .....	40
GYMNASTIQUE DE CREMEAUX.....	41
ASSOCIATION CONTRASTES.....	41
LES SAPEURS POMPIERS .....	42
REVEIL CREMEAUSIEN .....	43
A Petit Point.....	44
Association bavARTd'âge.....	45
JAIM FOOT .....	46
ESAT LE COLOMBIER LA BLEGNIERE .....	47

## Mot du maire

Un an de plus,

et 2015 est maintenant derrière nous. Année qui a débuté et qui s'est achevée par de sanglants attentats. Année qui a été difficile pour beaucoup, avec la crise qui s'éternise, la sécheresse et les problèmes qui en ont découlé.

Mais il faut toujours garder espoir, et ne jamais baisser les bras, et pour ce qui concerne la municipalité, œuvrer encore et encore pour l'intérêt général.

2015 a vu, pour notre commune, le début des premières réalisations significatives qui résultent du contrat de partenariat financier avec le Département : l'aménagement de la salle des fêtes du Haut du Bourg bien utile pour les écoliers, les études et procédures pour la restauration des vestiaires du foot, l'aménagement d'une classe pour la rentrée scolaire, le nouveau fonctionnement de la cantine, les travaux de réparation et d'entretien de la voirie, l'amélioration de l'éclairage public (plus de 45 % d'économie sur les dépenses à venir).

2016 verra l'installation de la fibre optique, la poursuite de la restauration du patrimoine bâti et routier de la commune, mais aussi, sera connue la décision du Préfet sur les regroupements de communautés de communes. Il nous faudra porter pleinement notre voix.

Au fil de ce bulletin, sont regroupées diverses informations mais aussi les publications des nombreuses associations, toujours aussi dynamiques pour l'animation de notre village.

Je reste, ainsi que tous les conseillers, toujours animé de la même volonté à défendre et à promouvoir notre territoire.

Bonne lecture à toutes et à tous

## Compte Administratif 2015 BUDGET COMMUNAL

FONCTIONNEMENT DEPENSES		FONCTIONNEMENT RECETTES	
charges à caractère général (eau, electricité, assurances...)	167118,70	atténuation de charges (remb charges CAE, fds amorage scolaire)	15771,49
charges de personnel	201619,40	op ordre t entre sections (travaux en régie pr virem aux investissm)	19653,61
attenuation de produit (FNGIR, FPIC,,,) )	67012,00	produits courants (régies, concessions, redevances...)	22944,64
transfert entre sections (amortissements)	13696,77	impôts et taxes	253886,84
autres charges (sdis, indemnités élus...)	62714,94	dotations, subventions	317275,17
charges financières remb intérêts emprunts	6033,65	autres produits (loyers, locations de salles...)	47035,14
charges exceptionnelles (annulation de titres)	500,00	produits exceptionnels dons et dédommagements divers	2718,04
<b>TOTAL</b>	<b>518695,46</b>	<b>TOTAL</b>	<b>679284,93</b>

INVESTISSEMENT DEPENSES		INVESTISSEMENT RECETTES	
Oper d'ordre transfert entre sections travaux en régie	19653,61	op d'ordre entre section (amortissements)	13696,77
opérations patrimoniales amortissm réseau eaux pluviales	57972,84	opérations patrimoniales amortissm réseau eaux pluviales	57972,84
remboursements de capitaux d'emprunts	20498,83	dotations et div (fctva, taxe d'aménagm, affect résultat antérieur	194241,65
immob corporelles (voirie ccpu, siel, diagnostic accessib, logiciels,,)	68498,76	subventions d'investissement et partie amendes de police	133263,57
immob corp, acquis, travaux, (achat terrain, 4me class, sal Tilleuls,,)	213868,59	emprunt réalisé et encaissm caution logement	100200,00
immob en cours divers travaux (fenêtres écol, local boulistes.. )	13114,33	immob incorporelles reversm sub trav voirie ccpu 2013 et 2014	15188,70
<b>TOTAL</b>	<b>393606,96</b>	<b>TOTAL</b>	<b>514563,53</b>

### Compte Administratif 2015 BUGET ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT DEPENSES		FONCTIONNEMENT RECETTES	
charges à caractère général (eau, electricité ...)	1949,48	amortissement de subventions	13268,00
charges de personnel	1235,94	vente produits (redevance, particip eaux pluvial., raccordm reseau)	31171,38
attenuation de produit (reversm redev pollution agence eau)	3486,00	autres produits de gestion (particip facturation agence de l'eau)	115,35
transfert entre sections (amortissements)	25624,00	produits exceptionnels	22,67
autres charges (admission en non valeur...)	59,98		
charges financières remb intérêts emprunts	3933,34		
charges exceptionnelles (annulation de titres)			
<b>TOTAL</b>	<b>36288,74</b>	<b>TOTAL</b>	<b>44577,40</b>
INVESTISSEMENT DEPENSES		INVESTISSEMENT RECETTES	
amortissements des subventions	13268,00	op d'ordre entre section (amortissements)	25624,00
remboursements de capitaux d'emprunts	7502,78	dotations et div (fctva)	3168,01
extensions de réseaux	4480,56		
<b>TOTAL</b>	<b>25251,34</b>	<b>TOTAL</b>	<b>28792,01</b>



# LISTE DES ENTREPRISES, COMMERÇANTS, ARTISANS, SERVICES

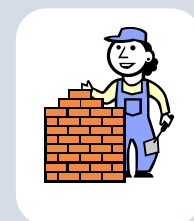
## Commerçants

Garage Mécanique agricole CROZET  
 Garage automobile/ Station essence : Didier Thévenet  
 Vins, boissons : Cave du GOURNEUF  
 Bar-Tabac-Journaux LA HAVANE, MERCIER Angélique  
 Restaurant "Le Moulin de la Roue"  
 Café "Le Bistrot de Julie"  
 Café VIAL "Le p'tit Crém'o"  
 Café ETIEN  
 Boulangerie-Pâtisserie CHARMETTE Benoît et BOUDOT Géraldine  
 Magasin PROXI, GONIN SARL



## Artisans

Plâtrerie-Peinture : Frédéric MARIN et Olivier BARTHOLLIN  
 Maçonnerie-carrelage : Ludovic RATHIER  
 Plomberie-chauffagiste Olivier MARMET  
 Tapissier/bourrelier : Didier CHAUX  
 Menuiserie : Laurent SAUVEUR  
 Electricien : Jean-Jacques GARNON  
 Electricien : Romain BÉNETIÈRE  
 Coiffure Christine RAJOT  
 Charcuterie fermière Jean-Marc et Florence PETITBOUT  
 Volailles et produits fermier, EARL La Roseraie Les Cassières  
 Thierry GARDON, volailles fermières bio, huiles de première pression à froid (colza, tournesol, cameline)  
 Fromages de chèvres, Fabienne LAMOISSIERE  
 Boucherie et traiteur en ligne, SASU Le Père Fontaine



## Entreprises

Peinture Epoxy, Ets CREMOLAC : M. BOURGIN  
 Mécanique, soudure, serrurerie : SARL AST : M. GOMEZ  
 Menuiserie : M. Vincent VIAL  
 Entreprise de travaux agricoles : Ets T.G.R. TREILLE Georges  
 Abattage de volailles et services divers : ESAT LA BLEGNIERE  
 Abattage et vente de bois : Christophe et Jérôme MURON  
 Société Gestion Bois Forêts : François BOURDELLE



## Auto-entreprises

SPIP Informatique : Samuel MONIER  
 Maçonnerie-carrelage : Thierry COURBON  
 Divers bâtiments : Christian PONCET  
 Esthéticienne : Marina CLEMENCON  
 Transports bois : Gilles ERVAS



## Services

Docteur Joël RICHARD  
 Cabinet d'infirmières MURON/BRIERY/PEURIERE  
 Pharmacie BARBIER  
 Services d'aides ménagères : Familles Rurales, Lien en Roannais  
 Taxi : Alexandre OSSE DAT  
 Centre d'Incendie et de Secours  
 Kiné : MELLIER LOIZZO Anne

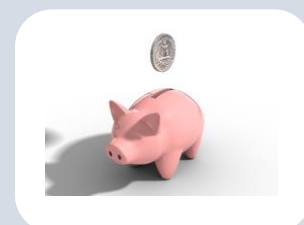


## Liste des assistantes maternelles en exercice. Juillet 2016. Département de la Loire

Maryse CHAVALLARD ; Mauricette CLEMENCON ; Chantal PALABOST ;  
 Colette PALABOST ; PAYANT Nathalie ; Christine PRAS ; Nathalie VALLARD.

## Banques

Agence Crédit Agricole  
 Agence Crédit Mutuel  
 Agence Postale Communale



## ETAT CIVIL 2015

### NAISSANCES

CHAVALLARD Mathis Maël le 10 février 2015

VIAL Gabin le 07 mars 2015

GUIRONNET Morgane Caroline Marie-Josèphe le 28 mars 2015

BADOUARD Louane Marie Anne le 30 mai 2015

DONJON Benjamin le 18 août 2015

BOUDET Diégo le 3 septembre 2015

### DÉCÈS

DAUVERGNE Veuve SEIGNOL Marie le 18 janvier 2015

DADOLLE Alexis Louis le 4 avril 2015

JASMIN Gérard le 18 mai 2015

PLACE Joël le 11 juin 2015

GONDEAU Pierre Armand le 31 août 2015

DONJON Maurice le 3 octobre 2015

VERNIN Veuve EPINAT Bénédicte Anaïs le 22 octobre 2015

COLOMBAT Veuve DEJOB Alice le 31 octobre 2015

ETAIX Maurice Claude le 21 novembre 2015

BONNET Pierre le 5 décembre



### MARIAGES

VINKOCZY Patrick et JULLIAND Monique Lucienne le 6 juin 2015

COLOMBAT Christophe et CHAMBODUT Sandrine le 19 septembre 2015

### MARIAGES EXTÉRIEURS

COTE Christophe et GIRARDET Pascale à NEULISE

### INHUMATIONS À CRÉMEAUX

SAUVEUR Marie Claude décédée le 10 janvier 2015

DUIVON André décédé le 18 février 2015

MARCONNET née MONDON Josette décédée le 20 juillet 2015

DAILLERE Paul décédé le 22 septembre 2015

FRAUDET Jean décédé le 3 novembre 2015

## MANIFESTATIONS 2015 À VENIR

- **Août :** Samedi 20 août Concours de chevaux
- **Septembre :** Jeudi 1er septembre Rentrée des classes
- **Octobre :** Samedi 15 octobre Foire d'automne  
Vendredi 21 octobre Diner/Spectacle

## LES CONTACTS UTILES

### MAIRIE :

Tel : 04 77 62 50 67 - Fax : 04 77 62 55 40  
 e-mail : [mairie@cremeaux.fr](mailto:mairie@cremeaux.fr)  
 Heures d'ouverture au public : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 12 h15. Le Mercredi de 9h15 à 12h15.

### **Permanence en Mairie :**

Assistante Sociale : Tous les quinze jours sur rendez vous.  
 Tel : 04 77 23 24 16. (les lundis matin)

### AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Tel / fax : 04 77 62 56 49.  
 Heures d'ouverture au public : Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 9 h15 à 12h 15.

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Tel : 04 77 62 82 66  
 e- mail : [bibliocremeaux@orange.fr](mailto:bibliocremeaux@orange.fr)  
 Heures d'ouverture au public : Mercredi de 16 h30 à 18 h30 , Vendredi et samedi de 10 h à 12 h.

### PRESSE :

#### **Le Progrès :**

Chantal Berthier  
 tel : 04 77 65 16 43.  
 e-mail : [berthier.chantal@orange.fr](mailto:berthier.chantal@orange.fr)

#### **Le Pays Roannais :**

Ginette Morel  
 tel : 04 77 62 52 66.  
 e-mail : [morel.ginette@orange.fr](mailto:morel.ginette@orange.fr)

### DÉPÔT EMMAÛS :

#### **Heures d'ouverture :**

Vendredi de 8 h30 à 12 h .

Contact : Patrick Gay  
 tel 04 77 62 53 26 ou 06 85 28 21 39.

## DÉMARCHES EN MAIRIE DE CREMEAUX

Ci-dessous, la liste de tous les documents/déclarations que la mairie peut vous fournir.  
 Nous vous engageons donc à venir nous consulter ou prendre contact avec le secrétariat pour vous faire accompagner sur les démarches ci-dessous.

### **ACTES D'ÉTAT CIVIL**

Acte de naissance  
 Acte d'état civil (acte de mariage, de décès)  
 Déclaration de naissance

### **IDENTITÉ ET VOTE**

Carte d'identité

### **URBANISME**

Permis de construire  
 Déclaration de travaux  
 Permis de démolir  
 Permis d'aménager

## LA DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

### **Horaires d'été (1er avril au 30 septembre)**

- Mercredi: 14h30 - 18h30  
 - Jeudi: 9h - 12h  
 - Vendredi : 14h30 - 18h30  
 - Samedi : 9h - 12h et 14h30 - 18h30

### **Horaires d'hiver (1er octobre au 31 mars)**

- Mercredi: 13h30 - 17h30  
 - Jeudi: 9h - 12h  
 - Vendredi : 13h30 - 17h30  
 - Samedi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

Informations déchetterie : 04 77 62 86 41 (aux heures d'ouverture)

## QUELQUES MOMENTS

**Fête des Mères**



**Rentrée des Classes**



**Vœux de la Municipalité**



**A la Cantine**



**Ecole Maternelle**





## COMMEMORATIONS



**Activité Nouvelle**



**Repas des Aînés CCAS**



**Hommage à Marcel MARGERIT**



# RESUME DES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*(Depuis la publication du dernier bulletin n°29)*

## **Conseil municipal du lundi 21 septembre 2015**

Le rapport annuel du syndicat de distribution d'eau de la Bombarde a été présenté et approuvé.

La signature de l'acte de vente à la commune d'un terrain situé aux places a été validée, ainsi que l'emprunt correspondant, afin de maintenir à la commune toutes ses possibilités d'autofinancement.

Exonération de taxe foncière la partie hébergement des gîtes ruraux et chambres d'hôtes afin de favoriser le développement touristique.

Confirmation de plusieurs subventions à la commune : 4920 € pour la lame de déneigement (Département), 12 171 € pour une opération de sécurité route de Duivon (produit des amendes de police), 20 000 € pour les vestiaires du foot (ligue de football amateur)

## **Conseil municipal du lundi 9 novembre 2015**

Contrat communal avec le département (COCS) : il a été signé en octobre dernier et permettra à la commune de bénéficier d'une aide de 50% pour les opérations retenues (vestiaires du terrain de foot, réfection de la salle des fêtes du haut du bourg, du bardage de la halle des sports, mise aux normes accessibilité du bâtiment Abbé Grosbost, étude globale d'aménagement). Le total maximal des subventions est de 94 665 € échelonnées de 2016 à 2018.

Décisions modificatives mineures du budget communal (ajustement des crédits entre les lignes)

Renouvellement de l'adhésion à Géoloire (mise à jour et utilisation du cadastre numérisé)

## **Conseil municipal du lundi 7 décembre 2015**

Projet de schéma départemental de coopération intercommunale :

Le Préfet de la Loire a adressé, le 14 octobre, un projet modifiant la carte de l'intercommunalité dans le département ; il prévoit le regroupement des communautés de communes du pays d'Urfé, des vals d'Aix et Isable et du pays entre Loire et Rhône, avec la communauté Roannais-Agglomération, et les communes sont invités à faire part de leurs avis sur ce projet.

D'autre part, quelques représentants des 3 communautés précitées ainsi que celle de Balbigny, ont bâti un projet alternatif dont le périmètre serait celui des 4 communautés et l'ont nommé Loire et Monts Communauté

Ces 2 projets ont été transmis aux conseillers et après échanges, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

. a formulé le souhait que la nouvelle structure intercommunale soit faite en ayant constamment à l'esprit l'intérêt général pour le bien des populations, en privilégiant la simplification, et avec le souci d'optimisation et du meilleur usage des fonds publics.



- . a émis les réserves suivantes, quel que soit le projet de fusion :
  - création de commissions des communes rurales, voire d'un vice-président dédié
  - que les impacts sur la fiscalité ne conduisent pas à un accroissement de l'impôt des contribuables.
  - que les communes puissent bénéficier d'appuis financiers, techniques et administratifs de la part de la nouvelle structure.
- . et après vote à bulletin secret :
  - 10 membres ne sont pas opposés au projet du Préfet
  - 2 membres y sont opposés et sont favorable au projet alternatif
  - 2 membres se sont abstenus

Décision de subvention de 1200 € pour le financement du voyage de fin d'année d'une partie des élèves de l'école.

Confirmation des aides à la commune par l'Etat, au titre des monuments historiques pour la réfection de la toiture du clocher de l'église.

Envoi des dossiers de demande de subvention au Département, au titre du COCS signé récemment, pour l'aménagement de la salle Tilleuls et la réfection des vestiaires du foot.

### **Conseil Municipal du mardi 9 février 2016**

Adhésion gratuite au site du département pour mise en ligne dématérialisée des marchés publics.

Demande d'échelonnement sur 6 ans (9 pour la mairie) de la mise en conformité vis-à-vis de la loi « accessibilité » des 14 établissements recevant du public de la commune, dont l'estimation est de 210 000 € TTC.

Voirie : la commission devra proposer un ordre de priorité des travaux à réaliser, les besoins étant bien supérieurs aux possibilités de la CCPU et de la commune.

Les contrats d'assurances et de fourniture de gaz ont été renégociés et la révision de ceux-ci conduit à une diminution des redevances et tarifs.

Le point a été fait sur les opérations en cours : éclairage public, fibre optique....

### **Conseil Municipal du mardi 22 mars 2016**

#### Vote du budget 2016 en équilibre :

Budget général ; dépenses et recettes de fonctionnement : 1 005 621,65 €

; dépenses et recettes d'investissement : 707 422,32 €

Budget assainissement ; dépenses et recettes de fonctionnement : 75 111,89 €

; dépenses et recettes d'investissement : 122 344,26 €

Le conseil décide de maintenir les taux d'imposition actuels (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti)

Le marché de rénovation des vestiaires du football sera passé avec 7 entreprises (pour les 7 lots techniques) pour 146 168,46 € (les subventions accordées s'élèvent à 80 000 €).

La carte communale devra être mise en compatibilité avec le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) du Roannais. Le choix entre la révision de la carte actuelle, son remplacement par un PLU (Plan Local d'Urbanisme) ou futur PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) rendu obligatoire en 2017, est mis en délibéré. Un nouveau document d'urbanisme sera obligatoire et nécessaire.

#### Travaux de voirie :

Réfection de chaussée et travaux de sécurité du chemin Duivon, en 2016.

Programme de la voirie communautaire complété par des travaux supplémentaires cofinancés : VC10 les palais ; VC201 les places, VC113 coussé, VC111 les molières, VC7 « route nouvelle ».

Toutes les urgences techniques ne pourront être traitées.

Les nouvelles règles d'attribution des aides du département risquent de limiter les programmes.

#### Subventions demandées :

Pour l'acquisition d'une faucheuse-débroussailleuse au titre de la réserve parlementaire

Pour la mise en conformité vis-à-vis de l'accessibilité des établissements recevant du public (tranches 2016 et 2017) au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local.

### **Conseil Municipal du lundi 25 avril 2016**

Régularisation foncière pour mise à jour du cadastre, suite à des travaux de redressement de la VC118, réalisés il y a une vingtaine d'années.

Décision de renouvellement progressif des anciennes tables et bancs loués à la demande, par utilisation du produit des locations.

Création d'une commission chargée d'étudier la mise en place de la démarche « objectif zéro pesticides », obligatoire sur les espaces publics (analyse des pratiques, définition des objectifs, choix des méthodes alternative, communication, évaluation).

Proposition de rachat d'une étrave fixe du département pour 150 €.

L'ancien terrain de basket extérieur en état d'abandon sera transformé en terrain d'entraînement par le CSC.

Les travaux de restauration des vestiaires du football ont démarré le 11 avril. Les agents communaux ont assuré les démolitions préalables.

Un four à micro-ondes viendra compléter l'équipement mis à disposition dans la salle abbé Grosbost.

La bibliothèque de l'école publique(BCD) sera réaménagée avec une partie bureau.



## Conseil municipal du Lundi 23 mai 2016

Le Conseil Municipal a adopté les décisions suivantes :

Approbation du règlement « accueil périscolaire » de l'école publique, pour l'année 2016-2017 (garderie, cantine, temps d'accueil périscolaire) ; le tarif de la cantine tient compte de la petite augmentation du prix d'achat des repas.

Accord sur le schéma départemental de coopération intercommunale, arrêté par le Préfet le 29 mars 2016 (fusion de la Communauté d'Agglomération Roannais Agglomération, et des communautés de communes du Pays d'Urfé, des Vals d'Aix et Isable et du Pays entre Loire et Rhône).

Les réserves formulées dans la délibération du 7 décembre sont réitérées (impact nul sur la fiscalité, appuis financiers techniques et administratifs de la part du nouvel EPCI au bénéfice de la commune).

Approbation de la convention de préfinancement à la CCPU des travaux supplémentaires de voirie, dans l'attente du versement de la subvention 2016 du Conseil Départemental.

Examen des demandes et attributions de subventions diverses

Renouvellement des deux contrats CAE nécessaires au fonctionnement périscolaire et à la cantine

Les procédures légales d'appel d'offres lancées en mars, ont conduit à la passation d'un marché de voirie pour la réfection du chemin de Duivon, à l'entreprise Eiffage, pour 80 319, 30 € HT (opération subventionnée à hauteur de 50 %)

La sonorisation portable de la commune pourra être mis à disposition des associations qui en font la demande en mairie ; une convention sera établie et un chèque-caution déposé.

## A PROPOS DE LE COCS : Contrat communal simplifié

La commune, dès la première année du mandat, s'est engagée dans un programme d'aménagement qui découle des recensements des besoins urgents sur le patrimoine, et des actions éligibles à un soutien financier du Département.

C'est ainsi que cette démarche, qui a rejoint la volonté du Département de soutenir le développement du territoire, a conduit à la signature, en 2015, d'un contrat COCS. Il s'agit d'un engagement réciproque et pluriannuel entre la commune et le Département, qui apportera son soutien financier aux actions prévues dans ledit contrat (il est à noter que le Département n'attribue pas de subvention en dehors des opérations prévus dans les COCS et COCA, et n'a d'ailleurs plus enclenché de nouveaux contrats).

Pour notre commune, l'enveloppe de financement du Département est arrêtée à 94 665 €. Les opérations inscrites sont la réfection des vestiaires du foot, l'aménagement de l'ancienne salle des fêtes du haut du bourg (utilisée pour les activités périscolaires), la réfection du bardage de la halle des sports, des travaux de mise en accessibilité de la salle Abbé Grosbost, et une étude globale d'aménagement qui définira les orientations futures.

Les autres besoins de la commune seront subventionnés par le Département au titre de l'enveloppe cantonale, et une aide pour la réfection de la toiture du clocher de l'église a été demandée.

C'est ainsi que nous avons pu aménager, durant l'été 2015, la salle du haut du bourg ; les travaux ont été réalisés à la fois par les agents communaux et les artisans locaux, et la nouvelle salle a été opérationnelle pour les activités périscolaires, dès la Toussaint.

## ECLAIRAGE PUBLIC

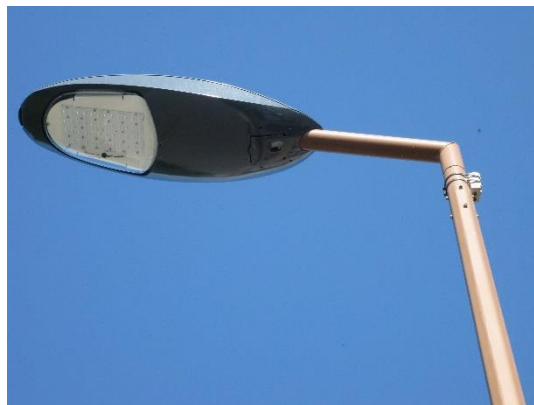
L'éclairage public est un moyen de signaler les dangers et assurer la sécurité et la commodité du passage dans les rues, qui font partie des obligations de la commune.

Un juste équilibre doit être trouvé entre les économies d'énergie et la sécurité.

Le Conseil Municipal a fait le choix de ne pas procéder à l'extinction totale de l'éclairage la nuit : il aurait été coûteux de séparer en 2 le réseau : d'une part, les secteurs où la sécurité nécessite de l'éclairage constant, d'autre part, les secteurs où il peut être admis l'extinction. De plus, les abonnements et la consommation demeureraient élevés pendant les périodes de fonctionnement, compte tenu de la puissance importante consommée par les lanternes.

Il a été préféré le remplacement des lanternes grosses consommatrices d'énergie (100 et 150 W) par des équipements très basse consommation (24, 36 et 72W) que permet la nouvelle technologie led.

De plus, l'abaissement de la puissance de 50% la nuit de 23 à 5 Heures, sans nuire au confort, conduit à une économie supplémentaire, au total de plus de 45% sur le poste « éclairage public » de la commune. L'investissement de près de 50 000 € sera amorti en moins de 8 ans et au-delà, l'économie sera conséquente, compte tenu de la durée de vie de ces lanternes neuves et de l'augmentation prévisible du coût de l'énergie.



## VOIRIE

La compétence voirie a été transférée de longue date à la CCPU (Communauté de Communes du Pays d'Urfé) pour une partie des voies communales d'intérêt communautaire.

C'est ainsi que, sur proposition des communes, des travaux de gros entretien et renouvellement de couche de roulement sont réalisés et financés par la CCPU, à hauteur de 40 000 € environ, pour Crémeaux, dont la moitié provient des aides du Conseil Départemental.

La commune peut décider de réaliser des travaux supplémentaires, sous réserve d'en financer la moitié, (l'autre moitié provenant d'une aide du Conseil Départemental) et bien sûr, du respect de l'enveloppe globale attribuée à la CCPU.

Compte tenu des nécessités et urgences techniques recensées sur le réseau communal, il a été possible, en 2015, comme en 2014, de voir réaliser plusieurs opérations :

- VC8 \_les Cassières - la croix neuve.....16 700 € HT
- VC7 – La Marche- la Roue (partie) .....22 500 € HT
- VC 106 Fontsouche.....9 980 € HT
- VC 11 les Portes- les Peyrards.....30 200 € HT
- VC 109 Le Four.....10 600 € HT

Pour les années qui viennent, et compte tenu des nouvelles règles d'attribution des aides du Conseil Départemental, il sera peut-être moins aisé d'obtenir un appui financier conséquent. Cependant, et pour 2016, sera poursuivi l'effort de maintien en état de plusieurs voiries.

Il faut garder à l'esprit que toutes les urgences et/ou demandes ne peuvent être satisfaites immédiatement.



## Travaux sur bâtiments

### Halle des sports

Au premier étage de ce bâtiment, un espace était inutilisé et a été aménagé par les agents communaux : revêtement de sol, placard de rangement.

Il est maintenant, et depuis plus d'un an, utilisé par les adhérents de « Gymnastique de Crémeaux », dans la mesure où l'effectif ne dépasse pas 19 personnes, pour des raisons de sécurité.

C'est ainsi que la salle du haut du bourg, précédemment utilisée, a pu être libérée, réaménagée, et utilisée principalement par les écoliers.

### Ecole communale :

Dans le prolongement de la décision de création d'une 4ème classe, la commune a transformé le seul espace disponible de manière à accueillir les élèves.

Il s'agit de l'ancienne cantine scolaire, qui, après démolition de la cloison isolant la cuisine, est devenue une classe.

Les travaux ont consisté en la reprise de l'isolation, de l'électricité, des plafonds, modification du chauffage et remise en peinture.

Ils ont été réalisés par des artisans locaux et les agents communaux, durant les vacances d'été, de manière à être opérationnels à la rentrée. La photo ci-contre a été prise le jour de la rentrée dans ce nouveau local.



Il a aussi été installé, dans une des autres classes, un tableau interactif faisant également fonction de vidéo projecteur, le tout relié au réseau internet qui relie toutes les classes.

De plus, 6 ordinateurs portables ont remplacé le matériel obsolète.

Ainsi, le corps enseignant dispose d'un équipement moderne, pour l'éducation des enfants de la commune.

### Salle des fêtes du haut du bourg, dite salle Tilleul

Cette opération a été inscrite au contrat communal et a fait l'objet d'une aide financière de 50% du département de la Loire (coût total de 31 800 € HT).

Elle a été réalisée entre juillet et octobre 2015 et a pu être opérationnelle dès la rentrée de la Toussaint.

Les travaux ont consisté en l'isolation complète de cet espace (sol, mur, plafond), l'installation d'un chauffage par le sol beaucoup moins énergivore, la pose d'un revêtement de sol, réfection de l'électricité et mise en peinture de l'ensemble.

Cette salle est depuis utilisée principalement par les élèves de l'école, pour lesquels la commune doit assurer chaque jour les temps d'activité périscolaire. Elle permet également la garderie du soir.



## Accessibilité des établissements recevant du public (ERP)

Pour les établissements existants non accessibles à tous les types de handicap, il y a obligation de déposer un agenda d'accessibilité programmé avant fin septembre 2015.

Cet agenda, qui doit être validé par les Services de l'Etat, est un engagement du propriétaire ou exploitant sur des travaux à réaliser et sur une échéance.

Les normes techniques ont été adoptées pour les bâtiments existants, et quelques mesures dérogatoires sont possibles dans certains cas.

La commune de Crémeaux a conduit en 2015 deux actions :

- d'une part, en organisant en juillet, une réunion d'information et d'aide aux commerçants et artisans concernés, avec l'appui d'une représentante de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Roanne. Depuis cette date, tous les dossiers déposés ont été validés.

- d'autre part, en effectuant le recensement des besoins sur les bâtiments communaux : 14 ERP vont nécessiter des travaux de mise aux normes, dont l'estimation approche 200 000 €.

Un échelonnement sur 2 périodes de 3 ans a été demandé pour ceux-ci, à l'exception de la mairie et de l'agence postale, pour lesquelles une réflexion en profondeur doit être menée. Dans l'attente des aménagements simples seront réalisés.

Un dossier a été adressé à l'Etat pour demander une aide financière au titre du fonds de soutien à l'investissement public local.

En 2016, les premières améliorations seront programmées sur plusieurs bâtiments.

## UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Longtemps jugés indispensables, les pesticides et produits phytosanitaires sont au cœur des préoccupations de protection de notre environnement.

La loi de 2014, dite loi Labbé, vise à mieux encadrer l'utilisation de ces produits, sur le territoire national. Elle prévoit la mise en place de l'objectif « zéro phyto », dans l'ensemble des espaces publics, à compter de 2017, où ne seront plus admis que des produits à faible risques et ceux dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique.

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites, à partir de 2019, pour les particuliers.

Il conviendra donc, pour la commune, de changer de pratique selon les lieux à entretenir, et déterminer ceux où il n'est plus utile de désherber, ou continuer de désherber dans une moindre mesure, et ceux où un désherbage efficace doit être maintenu.

Tel est l'objectif d'un groupe de travail du Conseil Municipal et du Personnel : définir un plan de désherbage communal, étudier les méthodes alternatives possibles avec de nouvelles techniques, qui ne visent pas nécessairement à l'élimination totale de toute végétation, réaménagement de l'espace, usage de nouveaux outils, combinaison de différentes techniques alternatives.

En tout état de cause, il faudra accepter de nouvelles pratiques et accepter également la flore spontanée. Le but est d'arriver à un bon équilibre de la faune et de la flore, signe d'un environnement plus sain.

C'est aussi une affaire de tous et chacun est invité, comme pour le balayage ou le déneigement, à entretenir son pas de porte et les bordures de propriété, ce qui est d'ailleurs pratiqué par beaucoup.



## Pourquoi mobiliser votre commune ?

### Des rivières et des nappes polluées

Des pesticides utilisés pour le désherbage des parcs, des jardins, des voiries... sont régulièrement détectés dans les eaux de Rhône-Alpes.

### Les communes aussi responsables

- Le risque de contamination des eaux est localement plus important en zones non agricoles qu'en zones agricoles en raison du transfert accéléré de substances vers les points d'eau.
- L'usage des pesticides présente un risque pour la santé de la population et celle des agents d'entretien.

La réduction de l'utilisation des pesticides constitue donc un enjeu majeur.

### Une démarche régionale

Les structures régionales et locales qui vous entourent se mobilisent pour vous aider à réduire l'emploi des pesticides.



## Quels engagements pour la commune ?

### niveau 1...

- Réalisation d'un plan de désherbage communal
- Formation des agents des services techniques aux méthodes d'entretien alternatives
- Communication de la démarche entreprise auprès de la population.

### niveau 2...

- Utilisation des pesticides **restreinte aux herbicides sur les zones à risque faible** pour la pollution des eaux
- Communication auprès de la population sur les actions entreprises
- Sensibilisation spécifique des jardiniers amateurs.

### niveau 3...

- Suppression totale des pesticides : atteinte du **zéro pesticide**
- Organisation d'une journée de communication
- Sensibilisation des autres gestionnaires d'espaces collectifs.



## Quels financements ?

Les Agences de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse,

Loire-Bretagne, le Conseil Régional peuvent, sous certaines conditions, subventionner :

- des actions techniques : diagnostics, plans de désherbage, achat de matériel alternatif...
- des actions de sensibilisation et de communication menées par tous les porteurs de la charte

Plus d'informations sur :  
[www.eaurnc.fr/zeropesticide](http://www.eaurnc.fr/zeropesticide)  
[www.edu.loire-bretagne.fr](http://www.edu.loire-bretagne.fr)



## Document d'urbanisme de Crémeaux

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Roannais (SCOT) a été approuvé le 4 avril 2012.

Ce document, élaboré à l'initiative du SYEPAR (Syndicat d'Etude, de Programmation et d'Aménagement du Roannais), constitue le cadre de référence en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, de développement économique et commercial, d'environnement et d'équipements structurants, pour les documents d'urbanisme des communes de son périmètre (Roannais Agglomération et Communauté de Communes du Pays d'Urfé).

Il s'inscrit dans le cadre réglementaire défini par le Code de l'Urbanisme, est un document de planification de rang supérieur, et les communes de son périmètre doivent rendre compatible leur document d'urbanisme avec ledit SCOT, dans les 3 ans à compter de son approbation. Ainsi, la carte communale de février 2006 de Crémeaux est concernée, ce qui a été rappelé par le SYEPAR et la sous-préfecture et devra être révisée.

Il peut être mis en œuvre un PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui se substituerait à la carte communale actuelle, ou alors la révision de la carte actuelle. A ce jour, aucune procédure n'est enclenchée, mais il y a obligation de revoir notre document d'urbanisme. Il est attendu les évolutions prochaines des regroupements des communautés de communes, la loi ALUR de 2014 ayant rendu obligatoire pour les groupements, d'élaborer un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

En tout état de cause, notre document d'urbanisme, âgé de plus de 10 ans, devra être modifié, comme c'est le cas dans toutes les autres communes du SYEPAR.

## La nouvelle carte intercommunale

La Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015, a fixé le cadre législatif pour actualiser le schéma départemental de coopération intercommunale, afin de prendre en considération l'orientation principale de constitution d'EPCI à fiscalité propre, regroupant au moins 15 000 habitants.

D'autre part, les lois du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des Régions, conduisent au développement de nouvelles formes de coopération intercommunale avec les métropoles et au renforcement de l'échelon régional.

Lors de la réunion de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) du 18 mars 2016, réunie une seconde fois pour discuter du schéma de coopération intercommunal proposé en octobre 2015 par M. le Préfet de la Loire, le schéma a été adopté.

C'est ainsi qu'un arrêté préfectoral du 6/4/016, fixant le projet de périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale, a été notifié à la commune, le 11 avril 2016, portant sur une fusion de la Communauté d'Agglomération Roannais Agglomération avec les Communautés de Communes du Pays d'Urfé, des Vals d'Aix et Isable, et du Pays entre Loire et Rhône, représentant un territoire de 81 communes et 125 449 habitants.

A ce jour, l'ensemble des communes concernées sont consultées et doivent se prononcer sur le projet.

Le Préfet prendra l'arrêté définitif une fois recueillie l'accord d'au moins la moitié des organes délibérants, représentant la moitié au moins de la population totale de ceux-ci.

Si ces conditions ne sont pas réunies, il saisira, cet automne, à nouveau, la CDCI, et avant le 31 décembre, aura pris un arrêté définitif de périmètre des nouveaux établissements publics de coopération intercommunale, avec date d'effet prévue au 1er janvier 2017.



Le Conseil Municipal de Crémeaux, conscient tant des avantages que des inconvénients de ces changements, a été favorable au projet présenté, mais sera attentif et a demandé expressément, quel que soit le projet de fusion retenu :

- qu'une commission des communes rurales soit créée, voire la nomination d'un vice-président des communes rurales,
- que les impacts sur la fiscalité :
- ne conduisent pas à un accroissement de l'impôt pour les contribuables,
- que le produit de la fiscalité revenant aux communes ne subisse pas de diminution autre que ce qui correspond aux compétences transférées,
- que, pour les missions et compétences restant aux communes, elles puissent bénéficier d'appuis financiers, techniques et administratifs de la part de l'EPCI.

## C.C.A.S

Le Centre Communal d'Action Sociale est géré par un conseil d'administration présidé par le maire de la commune. Il exerce des missions légalement définies avec un budget spécifique, alimenté par une subvention de la commune, de dons et certaines quêtes de mariages. Le conseil d'administration est constitué de membres du conseil municipal et de quatre personnes impliquées dans le village, représentant diverses associations. Lors des réunions, le CCAS organise le repas des aînés, le portage des colis de Noël, mais peut aussi avoir à étudier des demandes d'aides diverses.

En 2015, et à la suite de souhaits ressortis d'un sondage réalisé, un repas des aînés a été organisé, ainsi que quelques rencontres à partir de septembre ; elles ont conduit à la relance du club qui s'est nommé Rencontres et Loisirs, et a qui il est souhaité bonne route et plein succès.

### Le repas des aînés

Le vendredi 27 novembre, à la salle Abbé Grosbost, une quarantaine d'habitants de la commune âgés de 75 ans et plus, se sont retrouvés pour le repas des aînés. Des retrouvailles qui ont donné à chacun l'occasion de passer un moment convivial et autour d'un bon repas, préparé par Frédérique du P'tit Crem'O.

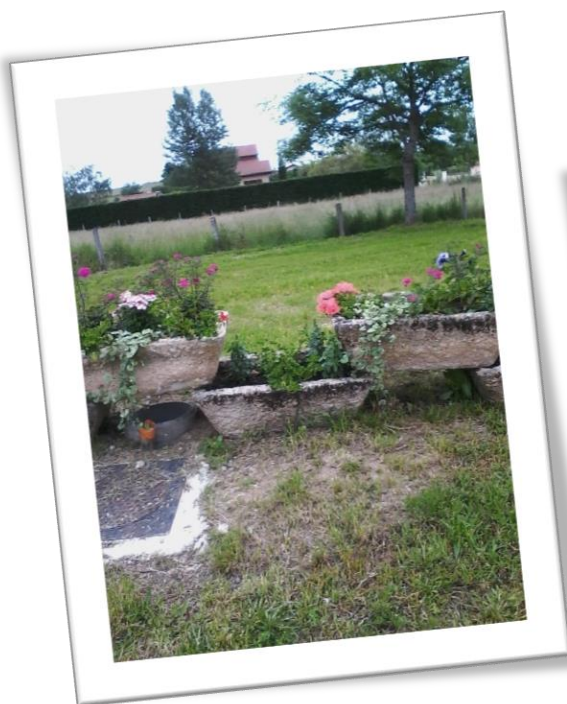
Les personnes qui n'ont pas participé à cette journée se sont vu remettre un colis gourmand, le 19 décembre, par les membres du conseil municipal et du CCAS.





## Commission Fleurissement

Malgré une sécheresse peu propice à un bon développement des plantations, la commune a obtenu un 5ème prix, dans la catégorie zone de montagne, ainsi que les encouragements du jury, pour la salle Grosbost.



### Divagation

Il est rappelé qu'il est interdit de laisser divaguer des animaux domestiques (art. 211.19.1 du Code Rural), mais surtout que leurs propriétaires sont responsables de tous les dommages qu'ils peuvent occasionner (accident sur la voie publique, attaque de troupeaux, dégradations diverses...)

### Lutter contre les décharges sauvages

Il est malheureusement constaté des dépôts sauvages, et des déversements de déchets de toute nature, tant en bords de routes et dans les talus, que sur des terrains privés.

Ces dépôts portent atteinte à la salubrité, à l'environnement, nuisent à la propreté de la commune, et sont bien sûr interdits.

C'est l'occasion de rappeler que la Communauté de Communes gère le ramassage des ordures ménagères, les points d'apport volontaires dans le cadre du tri sélectif (ils sont 3 sur notre commune) ainsi qu'une déchetterie située à St Just en Chevalet, et qui peut recevoir la plupart des déchets banaux.

C'est aussi l'occasion de rappeler que c'est le producteur ou le détenteur de déchets qui est tenu d'en assurer la gestion. Ainsi, être le propriétaire d'un terrain, ne confère pas le droit d'y entreposer des ordures ; il est soumis au Code de l'Environnement au même titre que chacun ; il peut être fautif par manquement, négligence ou complaisance à l'égard des dépôts sur son terrain. Et pour s'en prémunir, il lui appartient de procéder à des mesures préventives (panneaux, clôtures etc...)

## INTERDICTION DE BRULAGE DES DECHETS VERTS

Dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air et en application du Grenelle de l'Environnement de 2009, les déchets verts produit par les particuliers (déchets de jardin) sont classés comme déchets ménagers et ne peuvent être détruits par le brûlage (les résidus agricoles et forestiers ne sont pas soumis à la même réglementation). Des solutions existent et sont rappelées dans la plaquette ci-dessous. Le respect de ces règles est un acte de civisme, de respect de son voisinage et de notre bien commun indispensable : l'air que l'on respire.

### Le brûlage à l'air libre est interdit

#### > Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérogènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

#### > Quels sont les déchets concernés par cette situation ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

#### > Qui doit respecter cette interdiction

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

En cas de non-respect, une contravention de **450 euros** peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal)

### Quelques chiffres...



Brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que ...\*

... 5 900 km  
parcours par une  
voiture diesel  
récente  
(18 400 km pour une essence)

... 3 mois  
de chauffage  
d'un pavillon  
avec une  
chaudière  
au fioul



... 70 à 920  
trajets  
en moyenne  
pour rejoindre  
la déchetterie  
située à 20 km

\*Source : Air Rhône-Alpes - 2012

En région Rhône-Alpes, **près de 18 %** de la population du territoire est exposée à des concentrations de poussières supérieures aux valeurs réglementaires destinées à préserver la santé humaine.

Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchèterie est en effet préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air.

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Rhône-Alpes  
Service Ressources Énergie, Milieux  
et Prévention des Pollutions,  
Unité Air Énergie  
69453 Lyon cedex 06  
Tél. 34 20 28 60 00

Crédit photos :  
Chambéry métropole,  
Colin Laurent pour Chambéry  
métropole

### Le brûlage à l'air libre Une pratique polluante



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes

### Le brûlage à l'air libre est interdit...

Sources d'émissions de polluants (particules, dioxines, benzène...), le brûlage à l'air libre a des effets sanitaires et environnementaux importants.

### Le saviez-vous ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...

- cause 42 000 décès prématurés par an,
- réduit de 5 à 7 mois l'espérance de vie,
- est à l'origine de maladies ou d'insuffisances respiratoires.

### ... Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent pour vos déchets verts

Les activités de jardinage (taille des haies, élagage, nettoyage des massifs, tonte) génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux. Ces déchets peuvent trouver bien des emplois au jardin.

Quelques exemples d'alternatives :



#### Le compostage individuel

Les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, déchets de tontes, déchets alimentaires...

Certaines communes mettent des composteurs individuels à disposition de leurs administrés ou proposent des aides à l'achat d'un composteur.

#### Le broyage des végétaux

Le broyage de végétaux peut servir de paillage des parterres empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité du sol. Il peut également fournir un apport carboné dans un composteur en complément d'autres végétaux.

Certaines collectivités proposent des locations de broyeur ou des prestations de broyage à domicile. Des aires de broyage peuvent être aménagées par la collectivité.

#### La collecte au porte à porte

Certaines collectivités organisent des collectes de déchets verts.

#### La collecte en déchèterie

Vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchèterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.

La région Rhône-Alpes dispose d'un parc particulièrement fourni avec 445 installations à la disposition du public harmonieusement réparties sur la région.





## Circulation et sécurité routière

Il a été signalé à la mairie la conduite rapide de certains sur voies communales, pouvant générer des risques d'accident.

C'est l'occasion de rappeler la nécessité pour chacun, d'adopter une conduite prudente et adaptée : les voies sont souvent étroites, pentues, avec parfois des visibilités limitées, et le risque de croiser d'autres véhicules parfois imposants n'est pas nul, malgré le faible trafic.

C'est aussi l'occasion de rappeler, à la faveur des futurs travaux d'entretien de voirie, que ces travaux permettent d'éviter la poursuite des dégradations du réseau, et son maintien en état de viabilité ; ils redonnent du confort à la circulation, ce qui ne doit pas conduire à un accroissement de la vitesse, pour les mêmes raisons évidentes de sécurité de chacun.

## RESTAURATION DES VESTIAIRES DES TERRAINS DE FOOTBALL

Les vestiaires actuels des terrains de football du complexe sportif ont été construits dans les années 1968 ; ils sont devenus particulièrement vétustes, ne répondent plus aux normes et aux préconisations de la fédération française de football, et ne peuvent pas être homologués.

De plus, l'isolation réduite génère des dépenses de fonctionnement non négligeables.

Les terrains et les vestiaires sont utilisés par le Club Sportif Crémeausien et les équipes reçues lors des rencontres à domicile.

Le conseil municipal a décidé la restauration de cet équipement.

L'architecte retenu est le cabinet Armade de Roanne qui assure la maîtrise d'œuvre de l'opération.

Le coût des travaux est estimé à 146 168,46 € et cette opération bénéficiera de 80 000 € de subventions : 50 000 € du département dans le cadre du Contrat Communal mis en place en 2015, 20 000 € de la fédération française de football et 10 000 € au titre de la réserve parlementaire.

Les travaux ont commencé mi avril, pour une durée de 4 mois, soit une mise en service espérée pour la prochaine saison des équipes de football crémeausiennes.



## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'URFE

### UN NOUVEAU SERVICE : LE SERVICE D'AIDE MULTIPROFESSIONNELLE POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DIFFICULTE (SAMEAD)

L'association SAMEAD plus intercommunautaire intervient maintenant sur le territoire du Pays d'Urfé en mettant à disposition une équipe pluridisciplinaire spécialisée dans la prise en charge de certains troubles chez les enfants et ados...

Depuis le mois d'avril, le service intervient sur les territoires ruraux du Pays d'Urfé, de la Copler (Communauté de communes des Pays entre Loire et Rhône), mais aussi des Vals d'Aix et d'Isable et de Balbigny. Il est destiné aux enfants et adolescents de 4 à 17 ans présentant des troubles du comportement, psychique ou d'apprentissage.

Grace à un financement essentiellement assuré par l'Agence Régionale de Santé, l'association coordonne et rémunère une dizaine de spécialistes libéraux pour offrir un parcours de soins cohérent de proximité (psychologue, psychomotricien...) en partenariat avec les pédopsychiatres des centres hospitaliers de Roanne et du Forez. Le SAMEAD permet une évaluation et une prise en charge rapide de certains troubles et peut éviter ainsi des aggravations pathologiques.

Le SAMEAD permet ainsi de désengorger les consultations plus spécialisées, par une prise en charge plus efficiente.

#### Comment mon enfant peut être pris en charge par le SAMEAD ?

L'admission dans le SAMEAD se fait sur demande du médecin traitant, du médecin de la PMI, du médecin scolaire, du pédiatre ou par tout autre service médical. Notre infirmière coordinatrice reçoit alors l'enfant et la famille et elle valide ou pas la demande.

Le site SAMEAD sur le Pays d'Urfé : Maison de Santé – rue René Cassin à St Just en Chevalet. Informations et contact : 06 01 22 74 41

### LA MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DU PAYS D'URFE

Lors des 1er Trophées des maires de la Loire (organisé par le Progrès), la Communauté de Communes du Pays d'Urfé a remporté le trophée des Communautés de Communes (parrainée par la Caisse des Dépôts et Consignations) pour son projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Depuis le début des années 2000, le territoire du Pays d'Urfé connaît un déficit de médecins. Face à cette situation, les élus de la communauté de communes du Pays d'Urfé ont décidé la mise en place d'une maison de santé pluridisciplinaire, en partenariat avec les professionnels de santé.

Ce nouvel outil sur notre territoire apportera un espace de travail de qualité pour nos professionnels de santé et la patientèle. Il devrait permettre l'installation à court terme de nouveaux médecins et spécialistes apportant ainsi une offre de soin de qualité et de proximité à la population.

La Maison de Santé ouvrira ses portes à Saint Just en Chevalet sur plus de 700 m2 en début d'année 2016, pour un investissement d'un million d'euros. L'antenne de Crémeaux a ouvert ses portes en février 2014.



## **ECONOMIE ET CADRE DE VIE**

### **ATELIERS PARTAGÉS DU PAYS D'URFÉ**

La Communauté de Communes du Pays d'Urfé porte un projet d'ateliers partagés sur la Zone d'Activités du Pays d'Urfé.

Les travaux ont démarré à l'automne 2015 pour une durée de huit mois.

Ce nouvel ensemble de 600m<sup>2</sup> permettra l'accueil d'entreprises dans 2 ateliers "prêt à l'emploi" avec salle de réunion, bureaux... Les élus ont souhaité réaliser un équipement exemplaire et respectueux de l'environnement avec une chaufferie bois mutualisée et panneaux photovoltaïques. La zone d'activités et les ateliers sont à moins de 5 minutes de la sortie d'autoroute A89 et au cœur de la région Auvergne Rhône-Alpes (1h de Lyon et de Clermont-Ferrand). D'ores et déjà 2 sociétés ont mis une option sur la location des ateliers.

### **LA FIBRE OPTIQUE**

Le projet départemental THD42, porté par le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire) en partenariat avec le Conseil départemental de la Loire et la communauté de commune, vise à créer un réseau fibre optique afin de desservir tous les habitants d'ici à 2020.

Le réseau public THD42 sera déployé sur l'ensemble des infrastructures disponibles (poteaux électriques et téléphoniques, canalisations et fourreaux existants).

Ce réseau sera mis à disposition des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) qui pourront dès lors vous proposer des offres Très Haut Débit sur la fibre.

Par rapport au planning annoncé en 2014, le chantier THD42 a connu environ 6 à 8 mois de décalage du fait de modifications réglementaires nationales.

Le SIEL a en effet dû reconduire les études de résistances des poteaux électriques devant supporter la fibre. De même, le SIEL, propriétaire des réseaux électriques a négocié puis signé une nouvelle convention avec ERDF afin d'optimiser le déploiement de la fibre et de maîtriser l'impact financier de ces nouvelles mesures. Les études et les travaux ont à présent redémarré sur le territoire et les entreprises sont mobilisées pour reprendre le cours normal de l'opération.

Les travaux sur les points de mutualisation de Crémeaux (Crémeaux, Juré et St Marcel d'Urfé) et de St Just en Chevalet (St Just en Chevalet, Chausseterre et St Romain d'Urfé) devraient démarrer début 2016. Le début de la commercialisation devrait pouvoir se faire au plus tard début 2017. Les études se terminent pour les autres communes et les travaux s'enchaîneront par la suite.

### **Le raccordement des particuliers**

Lorsqu'un rendez-vous sera pris, le technicien étudiera l'installation d'une Prise Terminale Optique (PTO) et sa liaison en câble optique depuis le domaine public. La PTO sera par défaut installée juste à côté de l'arrivée téléphonique actuelle. La fibre optique empruntera donc le même cheminement que votre ligne téléphonique, soit dans une canalisation souterraine existante (fourreau) soit en aérien à partir de poteaux existants ou en façades.

Ces travaux de raccordement, pris en charge par les collectivités, sont gratuits pour les usagers. En revanche, tous les travaux intérieurs nécessaires pour poser la PTO à un autre endroit que la proximité immédiate de votre prise téléphonique seront à la charge du demandeur (gaine, perçage de mur...). Si tout est prévu par le particulier ou par l'intervention d'un électricien, la société mandatée par THD42 pourra poser la PTO à l'endroit souhaité. Une fois toutes les habitations connectées, les fournisseurs d'accès Internet pourront venir proposer leurs offres fibre identiques à celles rencontrées partout en France.

Plus d'informations sur [www.thd42.fr](http://www.thd42.fr)

## **GESTION DES DECHETS**

La Communauté de Communes du Pays d'Urfé poursuit son engagement dans le recyclage et la valorisation des déchets ménagers avec la mise en place d'une nouvelle filière de collecte du mobilier à la déchetterie !

La Communauté de communes du Pays d'Urfé, en partenariat avec le Syndicat d'études et d'élimination des déchets du Roannais (SEEDR) et l'éco-organisme Eco Mobilier, a installé une nouvelle benne destinée à collecter et recycler les meubles en fin de vie.

### **Atteindre 45 % de recyclage d'ici fin 2015**

Elle se trouve sur le site de la déchetterie et a pour but d'accueillir les chaises, literie, canapés, tables, rangements, mobilier de jardin, meubles divers en bois, plastiques, mousses etc. Ils pourront être triés et recyclés ou destinés au réemploi. Les meubles qui ne pourront pas être recyclés seront valorisés sous forme de chaleur ou d'électricité.

L'éco-organisme Eco Mobilier a été créé en 2011 à l'initiative de 24 fabricants et distributeurs de meubles, en vue de financer et d'organiser la filière de collecte et de recyclage des éléments d'ameublements usagés. Il a pour objectif, grâce à l'éco-participation mise en place sur chaque vente de mobilier, d'atteindre 45 % de recyclage/réutilisation d'ici fin 2015 et 80 % de valorisation à l'horizon 2017.

Attention dans le cas où les habitants ont un meuble en bon état dont ils veulent se débarrasser, le premier réflexe reste de le déposer chez Emmaüs afin qu'il fasse l'objet de réemploi dans une deuxième vie.

### **VOS EFFORTS PAIENT, LA REDEVANCE ORDURES MÉNAGÈRES RESTE STABLE.**

Grace à vos efforts, nous sommes passés en 4 ans de 244kg à 190kg d'ordures ménagères résiduelles par an et par habitant.

La baisse des tonnages d'ordures ménagères collectés combinée à l'augmentation du volume de déchets valorisés, permet de maîtriser et d'impacter directement le coût du service pour les usagers.

Ces bons résultats permettent de stabiliser le montant de la redevance 2016 au même taux qu'en 2015 et aussi d'envisager sereinement les travaux de mise aux normes de la déchetterie, malgré des augmentations prévues sur le coût de traitement.

## **AMELIORATION DE L'HABITAT**

### **UN PROGRAMME D'AMELIORATION DE L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'URFE POUR 3 ANS (2015/2016/2017)**

En partenariat avec le Conseil départemental de la Loire, la Communauté de Communes du Pays d'Urfé a lancé un dispositif d'amélioration de l'habitat privé.

Les objectifs de ce dispositif rejoignent ceux du Plan Départemental de l'Habitat validé par l'Etat et par le Conseil départemental de la Loire à savoir :

- Réhabiliter le parc ancien et lutter contre l'habitat indigne ou dégradé
- Lutter contre la précarité énergétique (réalisation de travaux d'économie d'énergie)
- Adapter les logements aux besoins des personnes en perte d'autonomie

Depuis 2015, un accompagnement individuel est proposé pour les porteurs de projet de rénovation de leur habitat, éligibles aux aides de l'Agence Nationale pour l'Habitat\*.

La Communauté de Communes du Pays d'Urfé a décidé de consacrer 39 000€ sur 3 ans pour financer ce programme.



**Exemple de travaux finançables :**

OBJECTIF	TYPE DE TRAVAUX
Lutte contre l'habitat indigne	Redistribution des pièces Mise aux normes électriques Remplacement sanitaires Isolation murs et planchers Système de chauffage
Lutte contre la précarité énergétique	Remplacement chauffage vétuste Isolation thermique Menuiseries, ventilation Energie renouvelable
Adaptation au vieillissement et handicap	Remplacement baignoire en douche Rampe accès Monte escalier
Les objectifs sont cumulables	Les travaux doivent être réalisés par des entreprises agréées

\*Les aides mobilisables varient en fonction du projet et des ressources du foyer.

Pour tout renseignement contactez le PACT au 04 77 43 08 80.

Permanence PACT Loire à Noirétable : 3ème vendredi du mois de 14h00 à 16h00

**PLATEFORME LIGERIENNE DE LA RENOVATION ENERGETIQUE :**

Le parc de logement privé sur le département est globalement ancien et énergivore, la rénovation énergétique est par conséquent un enjeu majeur.

Dans la Loire, le premier niveau d'information aux propriétaires souhaitant rénover leur logement était assuré par l'Espace Info Energie porté jusqu'à fin 2015 par l'association HELIOSE. A partir de janvier 2016 ce rôle sera dévolu à l'Agence Locale Energie Climat de la Loire (ALEC 42).

En s'associant à la mise en place du Programme d'Intérêt Général départemental porté par le Département de la Loire, la communauté de commune permet aux ménages éligibles aux aides de l'Anah, de bénéficier d'un accompagnement technique et financier.

Afin d'atteindre les objectifs de la loi relative à la transition énergétique, une plateforme ligérienne de la rénovation énergétique a été mise en place pour permettre à tous les propriétaires de bénéficier du même accompagnement.

Cette plateforme permet concrètement aux particuliers d'avoir des conseils techniques et financiers pour réaliser leur projet, de les mettre en relation avec les artisans locaux compétents, de les accompagner dans la comparaison des devis et des demandes d'aides (Crédit d'impôt, Certificats d'économie d'énergie ...), de faciliter l'obtention des prêts etc...

Le financement de la plateforme est assuré, au prorata de la population, par le Département de la Loire, et des collectivités bénéficiaires dont la Communauté de Communes du Pays d'Urfé.

En conclusion, les habitants de notre territoire peuvent bénéficier des services de la plateforme ligérienne de la rénovation énergétique.

Plus de renseignements : ALEC 42 au 04 77 42 65 10 ou sur [www.alec42.org](http://www.alec42.org)

## LES DATES 2016 DE L'ARCHITECTE CONSEIL

### Trois questions à... M. JAMBRESIC architecte-conseil

#### Quelle est votre mission d'architecte-conseil ?

Où puis-je construire ? Comment implanter un nouveau bâtiment ? Quel coût dois-je envisager ? Pourrais-je agrandir mon garage et pour quelle utilisation ? Comment chauffer cette extension d'habitation ? etc. voilà autant de questions, souvent sans réponse, que l'on se pose lorsqu'on a un projet de travaux !

La mission que le Conseil général de la Loire m'a confiée est d'apporter conseils et assistance aux particuliers et aux collectivités pour tous travaux de réhabilitation et de construction.

#### A qui cela s'adresse ?

Aux particuliers, parce que tout projet constructif représente à la fois un impact réel sur notre cadre de vie et un lourd investissement, le Département met gratuitement à disposition de chacun mes conseils avant toute réalisation.

Mais aussi, aux communes, je peux assister les maires dans les décisions de construire, en construction économe en énergie, dans leurs choix de lotir, pour tout document d'urbanisme.

#### Comment faire pour prendre rendez-vous ?

Mes permanences ont lieu généralement le dernier jeudi de chaque mois de 9h à 13h sur rendez-vous dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays d'Urfé – Quartier du château – 42430 St Just en Chevalet.

**Ces permanences sont gratuites.** Si vous souhaitez le rencontrer, rendez-vous obligatoire auprès de la Communauté de Communes au 04 77 65 12 24 (ou par mail à [contact@ccpu.fr](mailto:contact@ccpu.fr))

#### Le planning 2016 (sous réserve de modification) :

21 janvier, 18 février, 17 mars, 21 avril, 19 mai, 16 juin, 21 juillet, 15 septembre, 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre 2016.

## ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil de Loisirs accueille les enfants de 3 à 17 ans, avec des actions spécifiques par tranche d'âge.

### ACCUEIL DE LOISIRS



L'équipe d'animation s'appuie sur un projet pédagogique qui permet de donner du sens à son action et renforce son rôle éducatif :

- ✓ Que chaque enfant ait sa place dans le groupe et soit sensibilisé aux règles de la vie en société,
- ✓ Que l'enfant puisse développer son imagination au travers d'un thème conducteur, sa curiosité et son ouverture d'esprit,
- ✓ Que le rythme de l'enfant soit pris en considération, ses envies ... afin de lui

faire passer de bonnes vacances.

L'accueil se fait à St Just en Chevalet, lors des petites vacances (sauf Noël), 5 semaines en juillet-août et le mercredi. **Les Actions Jeunes** s'adressent aux jeunes à partir de la 6ème. Ce sont des activités choisies et montées par les jeunes au cours de réunions régulières. Elles se déroulent tout au long de l'année et pendant les vacances.

#### Les nouveaux horaires sont les suivants :

8h-9h : accueil du matin // 11h30-12h : séparation déjeuner

13h15-14h : accueil de l'après-midi // 17h-18h : séparation de l'après-midi

Pour plus d'informations, téléphoner au 04 77 64 66 30 ou 06 77 37 95 63 (n'hésitez pas à laisser un message, on vous rappellera). Retrouvez le programme et les infos :

<https://www.facebook.com/accueil.deloisirs>

### Les taxis

Taxi Saint Just : 04.77.65.04.04

Dominique PALLAS : 04.77.65.01.16

### Les lignes de proximité

Le Conseil général de la Loire organise deux lignes de proximité sur le canton de Saint Just-en-Chevalet.



- La ligne M215 les jeudis, part de Luré en passant par St Marcel d'Urfé et Juré avant de rejoindre St Just-en-Chevalet.

- La ligne M202 les jeudis, part de Chérier, La Tuilière avant d'arriver à St Just-en-Chevalet.

Transport AQUILON: 04 77 71 46 95

Le coût du trajet est de : 1,30 €.

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

Infos horaires sur [www.loire.fr](http://www.loire.fr)  
Serveur vocal 04 77 48 42 50

### Transport TIL


Le Conseil général de la Loire et les cars du réseau TIL vous emmènent à travers le département, tous les jours de l'année.

Sur 30 lignes régulières dans la Loire, un seul et même tarif est appliqué, quelle que soit la distance parcourue : 2€.

La ligne 206 fait l'aller-retour entre Roanne et Saint Just-en-Chevalet (dessert sur le canton: Saint-Priest-La-Prugne, La Tuilière, Saint-Just-en-Chevalet, Juré, Crémeaux)

### Mais aussi :

Covoiturage : [www.covoiturage42.fr](http://www.covoiturage42.fr)

**MOBILITE**  
**COMMUNAUTÉ DE**  
**COMMUNES DU PAYS**  
**D'URFÉ**





## RESIDENCE MARGUERITE

Notre "Marguerite" s'est légèrement effeuillée, fin 2015, mais, de nouveau la voilà remplie. Une pensée à nos disparus.

Mme Rodamel Andrée née Dauvergne est passée en tête ; c'est notre doyenne, pas en âge mais en années de résidence. Elle y coule des jours heureux et est très contente des services du Lien en Roannais.

Les âges s'échelonnent de 93 à 82 ans ; les femmes dominent pour un seul homme.

Tous saluent et apprécient les commerces et les services de la commune de Crémeaux où il fait bon vivre.



Mme Crouzet

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Nous sommes actuellement 339 à bénéficier des prêts et de l'accès à la lecture numérique sur internet, gratuitement. Un justificatif de domicile et une pièce d'identité suffisent pour s'inscrire.

Les bénévoles aiment que les permanences soient animées et riches en rencontres.

Venez nombreux pour choisir vos livres, CD ou DVD ou pour commander vos lectures favorites.

Nos rayons sont bien garnis de livres achetés, donnés ou empruntés à la Médiathèque de Montbrison.

Tous les domaines sont représentés : Roman, histoire, géographie, art de vivre, philosophie, santé, bricolage, jardinage, etc... pour adultes et enfants.

Grâce au partenariat de la Médiathèque Départementale et de la commune, Romain Lateltin a initié les enfants de l'école de la Tour aux instruments de musique et la population a bénéficié d'un concert gratuit et très agréable en soirée.

L'animation « kamishibai et raconte-tapis » se poursuit en 2016 pour le Relais Petite Enfance et pour les jeunes crémeausiens.

Les bibliothèques du Pays d'Urfé travaillent depuis plusieurs mois sur un livre relatant la Guerre 1914-1918 et de ses conséquences dans nos communes.

Une souscription sera prochainement lancée pour sa réalisation. Retenez la date du 16 septembre 2016 pour une soirée qui finalisera ce travail.

Permanences : mercredi de 16 h 30 à 18 h 30 et vendredi et samedi de 10 h à midi

Bernadette Gaudard et Sandrine Dulac

Pour tout renseignement : [bibliocremaux@orange.fr](mailto:bibliocremaux@orange.fr)

## Parlement des enfants

Les élèves de CM1-CM2 de l'école ont participé, comme 576 autres classes en France, à l'opération parlement des enfants. Autour de la thématique des enjeux du réchauffement climatique, les élèves ont pu découvrir le fonctionnement du parlement.

Chaque classe participant à ce projet, une par circonscription électorale, devait faire une proposition de loi autour de la thématique des enjeux du réchauffement climatique.

Après un travail mené autour de la COP 21, les élèves ont eu la visite de Mr Yves Nicolin, Député de la 5e circonscription de la Loire. Grâce à un temps de questions réponses, les élèves ont découvert les deux rôles du député : contrôler l'action du gouvernement et voter les lois. Ils ont ensuite rédigé une proposition de loi visant à rendre obligatoire sur toutes les communes et dans toutes les écoles, la collecte des déchets dans la nature pour lutter contre la pollution de la planète.



*Les 18 élèves de CM1-CM2 lors de la visite de Mr Nicolin en présence de Mr Epinat, maire de Crémeaux*

## Voyage à Noirmoutier

Les 40 élèves de CE1-CE2-CM1-CM2, accompagnés de leur maîtresse, de leur maître et de Nathalie Briéry, Monique Dubost et François Picot, sont partis en voyage scolaire à Noirmoutier du lundi 21 au vendredi 25 mars. Après 10h de route, conduits par Frédéric, ils ont pu découvrir le centre du Vieil. Ils ont été accueillis par Virginie et leurs animateurs, Marie et Cédric.

Au programme : pêche à pied dans l'estran et exploitation de la pêche à pied, découverte sensorielle de la dune, visite du port de pêche de l'Herbaudière, promenade sur la digue et dans les polders près du passage du Gois, rencontre avec une saunière dans son marais salant et pour finir, opération plage propre. C'est en chanson et plein de souvenirs en tête qu'ils sont rentrés à Crémeaux.





## S.O.U DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

### Bureau 2015-2016 :

Président : Dubost J-Christophe  
Vice-présidente : Donjon Maryline

Trésorière : Dejob Stephanie  
Secrétaire : Pras Cindy

### Membres actifs:

Bonissol Bertrand, Boudet Marine, Bruel Muriel, Colombat Sandrine, Gautron Florence, Gonin Carine, Marin Lætitia, Peurière Chrystelle, Peurière Émilie, Rathier Laure, Travard Aurélie, Treille Monique, Vicat Céline

Adresse mail : soudesecolesdecremeaux@yahoo.fr

Effectifs scolaires : Quatre classes cette année avec un effectif de 85 élèves.

**Maternelle :** 26 élèves avec Lydie Berthelier (enseignante) et Stephanie Thomas (ATSEM).

**Grande section maternelle et CP :** 19 élèves avec Agnès Marechal (enseignante) et Estelle Chabré (ATSEM).

**CE1/CE2 :** 22 élèves avec Bruschi Gaëlle comme enseignante

**CM1 /CM2 :** 18 élèves avec Pouly Matthieu comme enseignant et directeur de l'école  
Il y a aussi Béatrice Marcellin et Christiane Desvignes qui sont là pour les Tap.



Le S.O.U. est une association essentiellement composée de parents d'élèves. Il a deux rôles principaux dans l'école :

#### **1. Participation aux activités réalisées dans le cadre scolaire :**

- L' USEP pour les 4 classes (rencontre sportive entre écoles du canton)
- Sortie cirque pour les deux classes maternelle et CP.
- Participation au voyage scolaire des deux classes CE1, CE2, CM1, CM2 soit 42 élèves sur l'île de Noirmoutier pendant une semaine (voyage réalisé la dernière semaine de MARS).
- Participation à la sortie scolaire de fin d'année pour la classe de maternelle et CP

#### **2. Amélioration du quotidien de nos enfants :**

- Spectacle de NOËL
- Les abonnements à différentes revues
- Les cadeaux de Noël pour toutes les classes
- Les cadeaux de départ pour les futurs 6ème
- Achats de draisennes
- Pique-Nique

A ce titre, le S.O.U travaille en étroite collaboration avec le directeur et l'équipe pédagogique pour assurer le bon fonctionnement et le dynamisme de l'école. Toutes ces activités sont financées en grande partie par l'organisation de plusieurs manifestations au cours de l'année scolaire avec des dates à retenir :

- |   |   |
|---|---|
| • Vente de pizza  | • Adhésions des familles                  |
| • Concours de pétanque le 1er mai 2016                                    | • La tombola des grilles d'oies           |
| • <b>Nouveauté cette année, Soirée dansante le samedi 29 octobre 2016</b> | • Fête de fin d'année scolaire et de Noël |

Tout au long de l'année, les familles et l'équipe de parents bénévoles apportent leur aide et leur soutien dans la préparation et la réalisation de ses manifestations en donnant de leur temps, et en apportant leurs idées.

Nous remercions toutes les personnes qui participent chaque année au bon déroulement de nos manifestations. Un grand merci pour nos enfants.

L'équipe du S.O.U







## COMITE DES FETES

### L'ANNEE 2015 EN QUELQUES CHIFFRES

- 2ème dîner spectacle réalisé en collaboration avec le basket : 437 repas adultes.
- 18, 19 et 20 Juin : Fête patronale
  - 64 doublettes au concours de pétanque.
  - 39 brocanteurs le samedi matin.
  - 1 feu d'artifice très apprécié après la traditionnelle retraite aux flambeaux.
  - 3 Balladins du Rire ont installé leur chapiteau devant la mairie et ont fait participer petits et grands à leur spectacle.
- 31 Juillet : Service de 176 plateaux repas au marché du terroir.
- 19 Décembre : 157 entrées au bal et un bénéfice de 1300 € reversé au Téléthon.
- 

### LE COMITE DES FETES EN QUELQUES MOTS

- 30 membres inscrits. Il y en a pour tous les goûts... Ceux qui aident uniquement aux manifestations (installation, tenue des entrées, service de repas ou de buvette, ramassages...), ceux qui font également partie de l'organisation (environ 10 réunions par an).

**De 18 à 90 ans ... Nous recherchons toujours des bénévoles de tous âges. Chacun peut apporter quelque chose à l'association à sa manière et en tenant compte de ses obligations personnelles.**

- 4 manifestations dans l'année et une participation à 3 d'entre elles maximum par an et par membre (hors personnel du bureau).
- Les tâches sont réparties à l'avance pour chaque manifestation.
- Être membre ne doit en aucun cas être une contrainte, plus nous sommes nombreux, plus les plannings sont souples!
- Une assemblée générale dans une ambiance conviviale en Janvier.
- Une réelle volonté commune: animer notre village.

## LA FETE EN 3 DATES : LES 17, 18 ET 19 JUIN 2016

VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Concours de pétanque semi-nocturne dans le bourg	Vide-grenier	Vélos fleuris
	Distribution de brioches	Défilé des chars des associations rythmé
	Retraite aux flambeaux	Thème : les pays du monde
	Spectacle pyrotechnique	Spectacle
	Bal des jeunes	Repas du basket
		Bal folk

## FNACA

La section de Crémeaux a été fondée en 1973 avec Camille Etaix, 1er président dont le but était de rassembler les anciens combattants dans un esprit de fraternité et d'amitié. Depuis la création 22 de nos camarades nous ont quitté. Cette année 2015 a été difficile pour nous car 3 de nos amis sont décédés, Louis Dadolle, notre ancien président, Maurice Donjon, notre porte drapeau et Maurice Etaix. Aujourd'hui notre association compte encore 27 membres et 2 veuves adhérentes.

Nous sommes présents avec nos drapeaux pour les cérémonies du 19 mars, du 8 mai et du 11 novembre puis dans les communes environnantes pour des funérailles d'anciens combattants.

Tout au long de l'année nous organisons des sorties, des manifestations, la première est le repas du 19 mars suivi de la journée pique-nique à Moulins Chérier à l'Aigle d'Or fin juin, ensuite notre voyage de 5 jours au mois de septembre où cette année la destination était la Bretagne avec un temps splendide puis nous finissons l'année par notre traditionnelle journée choucroute début décembre qui est toujours une réussite et l'occasion de retrouver d'anciens combattants bien entendu toutes ces manifestations sont reconduites pour l'année 2016.

La section de la FNACA de Crémeaux souhaite aux Crémeausiens et Crémeausiennes une bonne année 2016

Ernest TERRIER  
Président

## L'Oeil Écoute

Chaque été, nous offrons à nos aînés la possibilité de se retrouver autour d'un repas pour raconter des souvenirs, chanter, rire. Nous nous sommes également accordé une journée pique-nique / pétanque en toute simplicité. Le 24 octobre nous nous sommes retrouvés au cabaret de Renaison devant la scène plutôt que dessus ! Ce sont des journées conviviales, qui nous permettent de se retrouver autrement que pour des réunions ou des répétitions. Cela nous fait beaucoup de bien.

Après ce temps de repos, pour que des idées fertiles repoussent, on se remet au "bouleau"... Au début, on défriche. Lire des pièces. Encore et encore. Choisir les bonnes. Celles qui ont le nombre de comédiens et de comédiennes qu'il nous faut, et répartir les rôles.

Et puis on réunit les esprits et les bons outils pour répartir les rôles, trouver une idée de final, avec le décor le plus visuel possible, les chansons les plus appropriées.

Durant l'hiver, on prépare le terrain pour le mois de Mars, il fait répéter. Une à deux fois par semaine. On n'est pas des pros, alors on fait de notre mieux. On joue, on chante, on danse, on fabrique les décors, on élabore le programme. On met tout notre cœur pour que tout soit réglé quand vous serez là pour voir le bouquet final les 6, 11, 12, 18 et 19 mars 2016.

L'an dernier, vous avez été 1323 à venir nous applaudir. Le chiffre est en légère hausse par rapport aux années précédentes et nous en sommes très fiers.

L'argent que nous avons récolté en 2015 a servi aux écoliers de Crémeaux, puisque nous avons fait un don à l'école. Nous avons aussi équipé la salle en son et lumières et participé à rénover les rideaux de la salle qui en avaient bien besoin.

Merci d'être avec nous depuis plus de 40 ans.

## LACIM



Notre aide au village de Kumulur, en Inde, est arrivée au bout du temps prévu (4 ans à partir de 2011). Avec l'accord de Denish Kumar, le permanent local, l'arrêt se fera soit immédiatement, soit par un envoi réduit en avril. Grâce à vos dons et participations aux quelques manifestations crémeausiennes de notre groupe, ce village est « lancé » sur la voie de l'autonomie.

**Cependant, nous n'abandonnons pas l'aide à l'Inde en arrêtant Kumulur. Ce n'est certainement pas ce que vous souhaitez faire...**

Nous attendons le nom du nouveau village dans le besoin qui nous a été attribué et c'est pourquoi votre générosité sera de nouveau sollicitée en 2016 lors de la vente des pâtés d'automne, des quêtes, de la tombola, ...

Des villageois de Kumulur



## ELEA



L'HUMAIN NOUS TIENT À COEUR.



Pour être plus proches de vous, Familles Rurales, Association des services à la personne & Vivre à Domicile fusionnent pour devenir éléa

### ELEA, un service d'aide à domicile à l'écoute des familles et des Aînés

Les familles, les personnes en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap peuvent bénéficier de services à domicile grâce à notre Association ELEA.

Nous proposons différents services :

**Le service à la personne :** Vous souhaitez vous faciliter la vie, consacrer du temps pour vos loisirs ou avoir du soutien le temps d'une convalescence. Nos équipes sont là pour répondre à vos besoins. N'hésitez plus et faites appel à nos services pour l'entretien et le nettoyage de votre maison, l'entretien du linge, les courses.

**L'accompagnement des personnes handicapées ou âgées :** En fonction de vos besoins, nos aides à domicile ou auxiliaires de vie sociale peuvent vous aider du lundi au dimanche pour le repas, la toilette, l'aide au couché/levé, l'entretien du logement, du linge...

Nous sommes conventionnés avec le Conseil Général (APA, PCH) et les caisses des retraites qui peuvent participer au financement des interventions.

**La téléassistance :** avec l'aide d'un transmetteur vous êtes en contact tous les jours, 24h sur 24 avec des professionnels qui restent à votre écoute en tout temps.

**Notre service accompagnement :** à pied ou en voiture, notre personnel peut vous accompagner pour les courses, faire une promenade, aller à un rendez-vous... (les caisses complémentaires peuvent financer par le biais des chèques « sortir + »).

Pour toutes informations ou pour obtenir un rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter :

**Tel : 04-77-63-01-91**

En fonction des demandes, la responsable de secteur, VALLET Marie-Adeline se déplace à domicile pour évaluer les besoins et adapter la prise en charge.

### Horaires d'ouverture de l'agence, située 6 place du marché à Roanne :

Lundi- mardi- mercredi- jeudi et vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Mail : [roannais@elea-loire.fr](mailto:roannais@elea-loire.fr)

Site internet : [www.elea-loire.fr](http://www.elea-loire.fr)



## CSC

Le président et tous les membres du bureau du CSC souhaitent à tous leurs supporters et amis une bonne et heureuse année 2016.

Le bureau du club n'a pas été modifié cette année. Il se compose donc toujours comme ceci :

PRESIDENT :	VERNAY Mathieu	VICE-SECRETAIRE :	MIGNERY Loïc
VICE-PRESIDENTS :	TERRIER Didier et VERNAY Jérôme	TRESORIER :	FERRIER Marinette
SECRETAIRE :	BENETIERE Julien	VICE-TRESORIER :	PRAS Stéphane



Pour cette année 2016, de gros travaux sont prévus sur nos installations actuelles, puisque la mairie va construire de nouveaux vestiaires pour nos équipes en remplacement des anciens devenus obsolètes, puisqu'ils étaient vieux de plus de 40 ans ! Le club remercie donc la municipalité crémeausienne. Notre association peut aussi compter sur le soutien de nombreuses entreprises, puisque 25 artisans et commerçants de Crémeaux et de ses alentours soutiennent financièrement le CSC à travers leur sponsoring, toujours délicat à trouver en ces années de crise.

Pour cette saison 2015-2016, il y a toujours 4 équipes : 3 en sénior et une équipe en loisir, pour un total de plus de 80 membres, total vraiment impressionnant pour un petit village comme le nôtre. Le club remercie également toutes les personnes qui œuvrent dans l'ombre pour entretenir le traçage et la tonte des terrains, s'occuper de la buvette, des vestiaires, des maillots et qui participent au bon déroulement des manifestations organisées par le CSC. Sans oublier bien sûr tous les fidèles supporters qui nous soutiennent quel que soit le temps !

L'équipe loisir est dirigée cette année par 3 anciens joueurs du CSC : Eric COHAS, Dominique PEURIERE et Matthieu Dalbègue. Elle réalise pour l'instant une bonne première partie de saison puisqu'elle est classée dans le trio de tête, et est toujours engagée en coupe du Roannais. Mais l'essentiel, c'est bien sûr la convivialité qui règne pendant les troisièmes mi-temps.

Pour l'équipe 1, qui a remporté pour la première fois de son histoire le championnat de 1ère division du Roannais la saison dernière, elle effectue ses premiers pas en championnat de Promotion d'excellence Loire. Et ces débuts sont très difficiles, puisque ils sont derniers à mi-saison, même s'ils leur reste un petit espoir d'accrocher le maintien. L'entraîneur est toujours J-L BENETIERE. Pour les coupes, elle a été éliminée au 1<sup>er</sup> tour de la coupe de France par Le Coteau, et en tour de cadrage de la coupe de la Loire. Elle devra donc se concentrer sur la coupe du Roannais.

Pour l'équipe 2, dirigée par Didier TERRIER et FABIEN DEUX, elle évolue toujours en 3<sup>e</sup> division après avoir terminé 4<sup>e</sup> sur 12 la saison dernière. Le début de saison est mitigé, car l'équipe est 5<sup>e</sup> sur 12, et l'objectif de montée fixé en début de saison sera vraiment dur à réaliser même puisque le trou est fait avec les 2 premiers du classement.

Pour l'équipe 3, dirigée par GILLES FOURNY et AURELIEN MAILLET, elle évolue en 4<sup>e</sup> division après avoir terminé 7<sup>e</sup> sur 12 la saison dernière. Cette année est compliquée pour cette équipe qui manque cruellement de joueurs et qui doit parfois jouer à 9 ou 10 contre ses adversaires. Et c'est avec beaucoup de courage qu'ils réalisent quelques beaux résultats et maintiennent un état d'esprit irréprochable.

Le CSC a organisé plusieurs manifestations l'an dernier qui ont très bien fonctionnées : Concours de pétanque, tournois de foot, repas dansant, ...) et remercie toutes les personnes y ayant participé.

Une date est à retenir pour cette nouvelle année 2016 :

Le Vendredi 25 mars aura lieu un bal des jeunes et le dimanche 27 mars verra se dérouler notre réputé GALA DE L'ACCORDEON qui accueillera encore cette année de nombreux musiciens de la France entière.

Le CSC vous souhaite à tous une année 2016 pleine de bonheur ! Vive le football !

Le Secrétaire

## BASKET CLUB CREMEAUX

Cette année, le bureau est resté à l'identique : Présidente Cindy Vernay, Vice-Présidente Anne Dalbègue, Trésorière Maryline Muron et Secrétaire Elodie Petitbout. Membres : Christelle Laurent, Christelle Clément, Marjolaine Petitbout, Maryline Donjon, Sabrina Rodamel, Caroline Félix et Laurie Dejob. La prochaine élection se fera lors de l'AG de fin de saison.

Le B.C.C. a pour cette saison 88 licenciés, qui composent 9 équipes de niveaux différents. Une équipe U7 encadrée par Anne Dalbègue, les U9 avec Christelle Laurent, les U 11 avec Maryline Donjon. Nos U 13 sont encadrées par Aurélie Bost et Camille Sollallier et nos U 17 avec Manon Muron et Hortense Ducreux. Toutes nos équipes jeunes évoluent en championnat départemental. Côté seniors, l'équipe 1 se classe à mi saison en milieu de tableau en DF2 et elle est coachée par Nicolas Mousserin. Notre équipe réserve, encadrée par Younès Matar est en DF5 et se place 2<sup>nde</sup> ex-aequo. Enfin, nos seniors 3 en DF5 sont 8<sup>ème</sup> de leur poule emmenées par Sandra Garrivier. Côté loisirs, 8 joueuses composent cette équipe qui dispute leurs matches en semaine.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier le Docteur Richard, pour la visite médicale gratuite chaque début de saison.

Nous remercions également tous les bénévoles qui consacrent du temps pour coacher, arbitrer, tenir les tables... et sans qui notre club ne pourrait pas exister ainsi que le conseil d'administration qui organise les manifestations et gère les aléas quotidiens.

### Quelques dates à retenir pour notre club :

**Dimanche 27 mars : participation au déroulement du Gala d'accordéon**

**Dimanche 19 juin : plateaux repas à la salle des fêtes**

**Dimanche 26 juin : tournoi 3\*3 à la salle des sports**



*Equipe U 9 avec Christelle Laurent et équipe U 11 avec Maryline Donjon*

*Site Internet : Basket Crémeaux Quomodo*

**Les membres du bureau vous adressent, à toutes et tous, leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.**

## L'ENTENTE CREMEAUSIENNE



La 25ème Marche des Violettes a eu lieu le lundi de Pâques, 6 avril 2015. Elle a connu un grand succès avec un nombre record de 2 186 participants, le précédent record était de 1 307.

Un nouveau bureau s'est constitué suite au départ volontaire du Co-Président Rolland DUFOUR, nous le remercions pour les 5 années passées à la présidence.

Composition du nouveau bureau :

- Membre d'honneur : Claude MONDON
- Co-Présidents : Pierre TRAVARD et Brigitte DEBOUT
- Trésorier : Elie COHAS et Trésorière adjointe : Ginette MOREL
- Secrétaire : Jean Bernard PONCET

Depuis début octobre, la nouvelle équipe, composée de 21 personnes, travaille pour préparer la 26ème marche des violettes qui aura lieu le lundi de Pâques 28 mars 2016. Notez dès maintenant cette date sur vos agendas.

Cette année, on dénombre six circuits : 6,5 km ; 12 km ; 16 km ; 23 km ; 30 km et 36 km. Nous espérons que cette édition sera également un succès.

Pour rester affilié à la Fédération Française de Randonnée Pédestre, nous devons répondre à un cahier des charges précis, débouchant sur un label qualité. Celui-ci est remis en jeu chaque année et pour continuer de l'obtenir, plusieurs équipes de bénévoles se répartissent les tâches six mois avant le jour J.

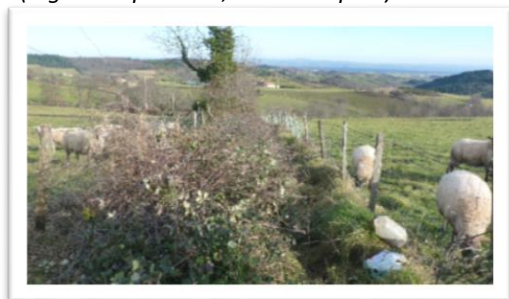
L'équipe responsable de la qualité des chemins doit jongler avec le temps pour nettoyer et débroussailler plus d'une soixantaine de kilomètres de sentiers, ce qui représente de nombreuses heures de travail : 330 heures pour 2014 et 204 heures passées en 2015. L'entretien se fait en bonne entente avec la municipalité et la Communauté de Communes. L'équipe administrative s'occupe d'obtenir toutes les autorisations afin d'assurer la sécurité des randonneurs et bien d'autres choses. L'équipe responsable des achats prévoit et organise les ravitaillements. Quelques jours avant, une équipe de baliseurs doit permettre aux randonneurs de se diriger sans difficultés. Et bien sûr, le jour J, une centaine de bénévoles est à pied d'œuvre pour recevoir les marcheurs dans les meilleures conditions, que ce soit aux inscriptions, aux buvettes, aux relais sur les différents parcours et à l'arrivée où, comme l'an passé, un plat chaud sera servi.

Un GRAND merci à tous les bénévoles participants à la réalisation de cette belle manifestation. Un appel à bénévole est lancé : Mobilisez-vous, même pour un jour !

Notre projet des chemins permanents a abouti avec réussite. Depuis 2011, ils étaient mis en question. Avec persévérance et la bonne volonté, 65 km de parcours équipés de 12 pupitres thématiques relatant l'histoire locale ont vu le jour avec l'élaboration de topo-guides (en vente chez nos commerçants et le Syndicat d'Initiative de St-Just-en-Chevalet au prix de 1 €). Toute l'équipe de l'Entente Crèmeausienne vous souhaite de belles balades sur nos sentiers.

*Nous avons une pensée émue pour notre ami Maurice qui était bénévole depuis longtemps.*

**Débroussaillage** : Chemins des Petits Prés, les Champs  
(à gauche pendant, à droite après)



*Panneau place de la Mairie : Parcours des circuits permanents*





## ACCA DE CREMEAUX

### ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREE DE CREMEAUX

L'assemblée générale extraordinaire s'est déroulée le 16 mai 2015. Elle a entériné les nouveaux statuts conformément à la nouvelle réglementation en vigueur. Les documents présentés ont été votés à l'unanimité.

Le président et son bureau gère l'ACCA qui compte 54 membres chasseurs, chiffre stable depuis plusieurs années, avec une bonne proportion de jeunes ce qui rend l'association optimiste pour son avenir.

Son territoire de chasse s'étend sur environ 2 000 hectares répartis pour 2/3 de prairies et 1/3 de bois.

Les chasseurs peuvent s'adonner à la gestion du patrimoine gibier, notamment, le chevreuil qui conserve une bonne densité. Le sanglier est un peu plus erratique.

Grâce aux efforts déployés depuis plusieurs saisons, la population de lièvres reste stable. Le petit gibier est rare ce qui est problématique. Les chasseurs continuent à contribuer à la régulation du renard et autres prédateurs, comme le statut l'impose.

Fort de cette gestion de main de maître par le bureau dirigeant, l'association a pu acquérir sa cabane de chasse pour une superficie de 1 350 m<sup>2</sup>. Après remise en état, cette cabane deviendra un lieu de convivialité et de respect pour la nature.

Comme chaque année, l'association a organisé son concours de belote où la participation a été tout-à-fait satisfaisante. Le ball-trap aura lieu dans l'été. L'association participera au défilé de chars organisé par le comité des fêtes.

Toutes ces festivités seront annoncées par affichage et voie de presse.

## EMMAUS

Le dépôt Emmaüs est toujours à votre disposition pour récupérer ce dont vous n'avez plus l'utilité : Les vêtements, linges de maison propres et en bon état, l'électroménager, les bibelots divers, les jouets etc....emballés dans des sacs plastiques ou des cartons. Vos dons sont triés et mis à la vente dans les locaux Emmaüs à Mably .

Des containers à bouchons et piles usagées sont à votre disposition. Venir à la permanence les vendredis de 8 h à 12 heures. Ne rien déposer devant le local en dehors des heures d'ouverture.

Si vous êtes dans l'impossibilité de venir le vendredi, prendre contact au 04 77 62 53 26 ou au 06 85 28 21 39 afin de convenir d'un rendez-vous.

Merci aux généreux donateurs.

Le responsable : Patrick Gay.

## Association familles RURALES

Familles Rurales est le 1er mouvement français au service des familles. En 2015, 40 familles ont pu bénéficier des activités de l'association.

- **Les cours de théâtre** avec Yannick Guillermin, metteur en scène professionnel ont entamé leur 7ème saison. Cette année deux groupes (CE/CM et collégiens )ont été constitués.
- 2 représentations clôtureront la saison : **le vendredi 15 et le samedi 16 avril à 20h30.**
- **Les cours de zumba** : C'est la 3ème saison avec un nouveau coach sportif Camille Bernard-Vernassière, les jeudis de 19h30 à 20h30. Cette année nouvelle formule avec possibilité de s'inscrire au trimestre.
- **Des séances d'art floral** sont organisées à l'occasion des fêtes (Noël, Pâques et fête des mères) avec madame Gay.
- **Cours de piscine** (en partenariat avec l'AFR de St Martin la Sauveté) : En 2015, 9 enfants ont pu se rendre au Nauticum de Roanne pour prendre des cours de natation.

**A VOS AGENDAS** : Le loto sera reconduit : **le samedi 5/11/2016 à 20h30.**



*Le salut des acteurs pour la fin de saison théâtrale en avril 2015*

### **Composition du bureau :**

Mme Debout Bernadette, présidente

Mme Durand Nicole, trésorière

Mme Cohas Marie-France, secrétaire

Mme Seychal Mauricette

Mme Côte Magali

Si vous avez des idées d'activités à nous proposer n'hésitez pas à nous contacter et pourquoi pas nous rejoindre car nous avons besoin de renfort ...

## LES MOSAIQUES DE CHALISSANT

Pour un moment de détente et de découverte... Animation atelier de mosaïque créative à Chalissant les mercredis après-midi ou les samedis sur demande. Initiation et perfectionnement pour enfants à partir de 6 ans et adultes. Initiation à la mosaïque contemporaine. Possibilités de créer toutes sortes d'objets en mosaïque. Tables, vases, miroirs .... Animation Atelier dans les collectivités, écoles, centres sociaux, M.J.C., centres de loisirs, maison de retraite etc..., ou chez des particuliers. Réalisation de tous projets en mosaïque, décorations murales ou au sol, frises, salles de bain, crédences, ainsi qu'objets divers, tables, miroirs, vases, tableaux.....

Je vous invite à visiter mon atelier sur rendez-vous.

Pour me contacter : Brigitte Bedin

Téléphone : 0477625853 ou 0677260921 Mail : bbedin1958@yahoo.fr

## ASSOCIATION DES BOULES DE CREMEAUX

L'assemblée de l'association des boules de Crémeaux s'est déroulée le 23 octobre 2015 en présence de 20 sociétaires et de M.CLEMENCON, délégué au sport. M.GONIN, trésorier, informe l'assemblée de sa démission de son poste de trésorier. Le président le remercie pour son investissement au sein de l'association.

Le bilan financier présente un excédent, ce qui confirme la bonne santé de l'association. Le nombre de sociétaire reste stable avec 73 adhérents et 15 licenciés pour la saison 2015-2016. Au printemps des travaux importants ont été réalisés au boulodrome d'été. La buvette a été remise en état et répond désormais aux normes d'hygiène. Ce chantier a été mené à bien par plusieurs artisans du village.

Les concours organisés tout au long de la saison se sont bien déroulés et les participants venus de tous les villages des environs se sont promis de revenir. Merci à tous les commerçants du village pour leur accueil toujours très sympathique et les services qu'ils rendent à l'association.

Le repas de fin d'année s'est déroulé au « Bosquet Fleuri » en présence d'une quarantaine de sociétaires. La convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous autour d'un repas très apprécié. Merci au Bosquet Fleuri pour sa prestation. Pour la nouvelle année l'association a fêté les rois et récemment a offert les bugnes au grand plaisir des joueurs. Ces actions s'inscrivent dans la dynamique que l'association veut maintenir avec les adhérents. Un grand merci à tous pour leur dynamisme et leur fidélité.

### COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU :

Président : M. BOST Daniel

Trésorier adjoint : M. DANTON Jean-Louis

Vice-président : M. MOUSSIÈRE Alain

Délégués ESB : M. LAURENT Maurice,

Secrétaire : M. BARTHOLLET Elie

M.BARTHOLLET Eric

Secrétaire adjoint : M. MINOT Jean-Claude

Membres du bureau : Mrs LAURENT Maurice,

MINOT Jean-Claude, PALBOST Thierry, VERNAY

Trésorier : Mme GUICHERD Claire

Jean-Paul



## GYMNASTIQUE DE CREMEAUX

2014-2015 : 37ème saison !

2 Cours hebdomadaires les mardis (hors vacances scolaires). Un effectif encore en hausse : 42 inscrits (44 à la rentrée 2015). 23 au cours du soir de Gym Tonic (20h30 à 21h30) et 19 au cours de l'après midi de Gym Douce (14h00 à 15h00).

-Un professeur compétent Bernard Parent, notre moniteur diplômé d'état depuis 2004, accompagné parfois de Laure Rathier, actuellement en formation, nous proposent des cours très variés, nous corrigent si besoin, et nous apportent leurs conseils de professionnel.

-Une salle dédiée chaleureuse à la halle des sports, bien équipée pour le rangement de notre matériel avec un accès possible au terrain de basket pour les échauffements ou cours spécifiques.

Le bénéfice de la pratique d'une activité physique régulière pour notre santé n'est plus à prouver, et ce à tout âge!! Nous avons tout à y gagner : souplesse, endurance, maintien du poids de forme, lutte contre le stress, prévention de maladies, ... tout en s'accordant un temps privilégié rien que pour soi. Nous rappelons que nos cours sont mixtes, même si l'on compte encore seulement 3 hommes pour 39 femmes ! Chacun y évolue à son propre rythme, sans souci de performance, de compétition ou de jugement.

Et comme après l'effort il faut bien un peu de réconfort, tous les licenciés se retrouvent chaque année début février pour partager la galette des rois, et en fin de saison, pour un repas au restaurant après une marche dans un des villages alentours.

Conditions d'adhésion : 2 cours d'essai gratuits, une adhésion annuelle de 85€, possibilité de nous rejoindre en cours de saison. Alors n'hésitez pas à vous renseigner !

### Le bureau

**Présidente** Viviane CHAUX Tél 04.77.62.53.22

**Trésorière** Brigitte COHAS Tél 04.77.62.56.19

**Secrétaire** Laure RATHIER Tél 04.77.62.58.07

## ASSOCIATION CONTRASTES

Notre 13ème année de cours a débuté en septembre, avec toujours autant de ferveur et de convivialité.

Nous nous réunissons tous les jeudis, et attendons ce jour avec toujours autant de plaisir.

Les œuvres se succèdent, le talent s'affine et le détail s'améliore, quel plaisir de pouvoir dessiner et laisser à notre créativité s'épancher sur la toile !

La création est une source de détente, d'affirmation de soi, de sublimation Cette année, nous avons décidé de renouveler notre exposition annuelle, celle -ci aura lieu les 1er, 2 et 3 Juillet à la salle Grosbost.

Nous aurons le plaisir de présenter environ 70 toiles qui ont été peintes depuis notre dernière exposition en 2012.

La présidente

Claudine Dervaux Vanackère

## LES SAPEURS POMPIERS

### Le centre d'incendie et de secours

La cérémonie de Sainte Barbe s'est déroulée le dimanche 17 janvier 2016. Ce fut l'occasion d'honorer une tradition et permettre à la famille des sapeurs pompiers de se réunir dans la convivialité. C'est également le moment pour nous d'échanger quelques mots avec les élus et la population, de faire le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les perspectives d'avenir.



En 2015, nous avons effectué près de 260 départs en intervention, soit une hausse de 40 % par rapport aux années précédentes. Preuve que les secours en milieu rural ont toute leur légitimité ! Côté effectif, celui-ci reste stable avec 23 pompiers. Des cours de secourisme, PSC1 ont été dispensés par les moniteurs et sont toujours d'actualité pour 2016. Côté véhicules, nous avons eu un nouveau VTPM neuf (véhicule de transport de personnel et de matériel) en remplacement de celui acheté par la commune en 1998.

Comme chaque année, plusieurs pompiers ont suivi des formations ou obtenu un nouveau grade :

- Sergent Bernard GOUTAUDIER médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers pour 30 ans de service
- Sergent-Chef Cédric DEJOB, nommé Adjudant
- Sergent Valérie PONCET, attestation de chef d'agrès une équipe incendie
- Sergent Nicolas CHAVALLARD, attestation de chef d'agrès une équipe incendie
- Sapeur Guillaume DESVERNOIS, diplôme de conducteur d'engin pompe
- Infirmière Emilie PEURIERE, diplôme de conducteur VSAV/VTPM
- Sapeur Sylvain CROZET, diplôme de conducteur VSAV/VTPM
- Sapeur Pauline BADOUARD, certificat de compétences pour le secours à personne

Lieutenant Gérard Chavallard, Chef de centre

### L'Amicale

Tout d'abord, nous souhaitons vous remercier pour votre accueil et votre générosité à l'occasion du passage des équipes pour notre traditionnel calendrier.

En 2015, l'amicale s'est occupée de la conception et de la distribution des calendriers. Elle a pris en charge l'organisation des différentes manifestations comme la Sainte Barbe, la journée familiale du 14 juillet et l'arbre de Noël. Ces manifestations sont l'occasion pour les pompiers et leurs familles de se retrouver dans la bonne humeur et de partager de bons moments appréciés de tous. Cette année, la journée du 14 juillet s'est déroulée à la caserne. Au programme : jeux gonflables pour les plus jeunes et repas convivial pour tous !

Les pompiers ont eu la joie d'avoir deux naissances en 2015 : Mathis, fils d'Elodie Petitbout et Nicolas Chavallard ainsi que Louane, fille de Pauline et Jérémy Badouard !

Notre amicale soutient aussi financièrement l'Œuvre des pupilles (organisme accompagnant les orphelins de sapeurs-pompiers).

Jean Luc Pras, Président de l'Amicale

## REVEIL CREMEAUSIEN

Ce n'est pas une assemblée habituelle pour notre association qui s'est tenue le Vendredi 29 Janvier dernier. En effet tous les membres étaient conviés pour revenir sur l'année écoulée et surtout pour débattre sur l'avenir de notre société. Le bilan financier a d'abord été présenté par la trésorière. Il est positif avec 8 sorties à l'extérieure et les 5 habituelles sur Crémeaux effectuées. Aucun investissement n'a été réalisé en 2015.

Par la suite, l'ensemble du bureau a présenté les points importants relevés sur cette année, à savoir une faible participation aux répétitions et une diminution des participants aux sorties, ce qui engendre une démotivation de tous et une dégradation de nos prestations. Chaque membre présent a ensuite eu la parole pour donner son avis et son ressenti.

Après une semaine de réflexion, tous les membres se sont réunis à nouveau lors d'une assemblée générale extraordinaire et il a été décidé que le Réveil Crémeausien ne ferait que les sorties à Crémeaux en 2016, ce qui permettra de faire perdurer temporairement notre société.

La décision n'a pas été simple à prendre, le problème majeur reste le manque de personnes qui désirent venir rejoindre nos rangs. Ces dernières années, plusieurs membres ont dû arrêter et n'ont pu être remplacés.

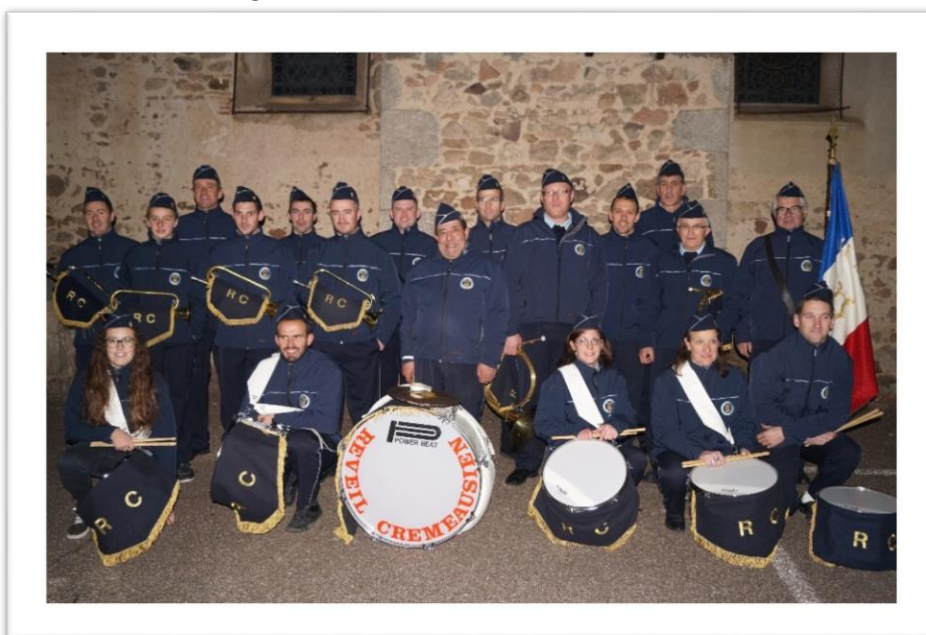
Malgré un avenir incertain pour les prochaines années, il a été décidé d'essayer de trouver des solutions pour améliorer la qualité de nos prestations et la motivation de nos membres : nous rechercherons un ou plusieurs intervenants qui pourraient nous apporter des solutions pour un meilleur apprentissage.

Monsieur le maire que nous remercions pour sa présence aux deux assemblées nous a assuré du soutien de toute son équipe municipale.

Le bureau a par la suite été revoté, il se compose ainsi :

Président :	Dejob Christophe
Vice-Président :	Peurière Dominique
Directeur :	Dejob Cédric
Secrétaire :	Vicat Emanuelle
Secrétaire Adjoint :	Chavrier Hubert
Trésorier :	Maillet Lydie
Trésorier Adjoint :	Clément Christelle

Nous espérons voir arriver parmi nous de nouvelles recrues motivées, et surtout que cette année 2016 ne soit pas la dernière. Souhaitons encore longue vie au Réveil Crémeausien.





## A Petit Point

Les réunions mensuelles de notre association continuent la plupart du temps le premier samedi de chaque mois. Echanges, discussions, bonne humeur, broderie et autres loisirs créatifs autour d'un fil et d'une aiguille sont au programme de nos rencontres.

Pour 2016, les dates des réunions sont : 9 janvier, 6 février, 5 mars, 2 avril, 30 avril, 4 juin, 2 juillet, 3 septembre, 1er octobre, 5 novembre, 3 décembre. Nous profitons généralement de la réunion du mois de septembre pour faire notre assemblée générale. Septembre sera aussi l'occasion d'organiser notre quatrième exposition afin de vous montrer nos différentes réalisations. Nous vous attendons nombreux et nombreuses le samedi 24 et le dimanche 25 septembre à la salle Abbé Grosbost.

Débutant(e) ou chevronné(e) en point de croix, si vous souhaitez rejoindre notre association, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir directement à une de nos réunions qui ont lieu entre 14h30 et 17h30.

Pour nous contacter :

- par mail : [a.petit.point@orange.fr](mailto:a.petit.point@orange.fr)
- par téléphone :
  - Bénédicte Jouhannaud-Dubost, Présidente, au 04 77 62 53 96
  - Françoise Petelet, Trésorière, au 04 77 67 13 70.

Au plaisir de vous retrouver autour d'une aiguille et d'un fil.

Au nom des adhérentes,

La Présidente



## Association bavARTd'âge

Président : Mr Pierre- Jean Giraud 02, rue Buffon 42300 Roanne. bavARTd'âge, association loi 1901, à but non lucratif, créée en février 2014, maintient ses activités tout au long de l'année. Elle a pour but de promouvoir la pratique d'activités artistiques lors de rencontres, où bien-être et partage des savoirs sont privilégiés.

Les ateliers hebdomadaires du mercredi après- midi enregistre une présence maximale et active tout au long de l'année de fin septembre à mi- juin en dehors des vacances scolaires.

On compte aujourd'hui huit adhérents de 6 à 11 ans. Les ateliers à la carte (sur demande) sont toujours maintenus, pour adultes, ados et enfants, plusieurs rendez- vous en 2016 sont déjà programmés.

Les après- midi récréatifs sont tout particulièrement appropriés aux occasions spéciales, réunions de famille, anniversaires etc... Un moment de détente et de joie autour d'une activité artistique de deux heures agrémentée d'une collation

Des interventions en milieu scolaire dans le cadre des TAP(temps d'activités péri-scolaire) sont régulièrement mis en place.

Une collaboration avec Renée Méasson, pour des stages d'expression picturale et Christine Pabiou, pour la pratique du chant en famille est à nouveau reconduite pour 2016. L

es randonnées/croquis d'environ 30km entre Lucé et Chérier sur deux jours( hébergements prévus) pour 8 participants sont reconduites en 2016, les 13/14 mai, 3/5 juin, 22/23 juillet, 9/11 septembre

Des animations en Pays d'Urfé sont programmées :

-Balades/cueillette et réalisation collective d'une œuvre éphémère d'éléments végétaux le 20/03, le 24/04, le 26/06, le 18/09. Pique nique tiré du sac.

-« Croquer » les villages le 08/05, le 09/07, le 27/07, le 16/08, durée 2h00

Pour tous renseignements, contactez le président, Mr Pierre- Jean Giraud au 04 77 67 57 67 ou Françoise au 06 42 93 57 08



## JAIM FOOT



La seconde édition de notre tournoi national U15 s'est déroulée les 13 et 14 juin. Nous avons accueilli au total 20 équipes (à souligner la participation de l'équipe de Trans-en-Provence (Var) cette année). Ce tournoi a été organisé pendant 2 jours sur les sites de Saint-Germain-Laval et Crémeaux, avec le soutien de tous les clubs séniors de Jaimfoot. Une belle édition malgré une météo capricieuse. Nos U19 coachés par Mathieu VERNAY et Jean-Louis BENETIERE, étaient en entente avec ESSOR la saison dernière. Cette excellence collaboration avec Stéphane MOULLIER (ESSOR) a porté ses fruits : les U19 ont remporté la Coupe Sport Co en juin dernier.

Le club compte actuellement environ 150 licenciés, accompagnés d'une trentaine de dirigeants.

Référents de chaque catégorie :

U7 (né en 2009-2010) Alain ETAIX	U15 (né en 2001-2002) André JOLY
U9 (né en 2007-2008) Eric GARNON	U17 (né en 1999-2000) Franck TARTARIN
U11 (né en 2005-2006) Florent FORGE	U19 (né en 1997-1998) Jean Louis BENETIERE
U13 (né en 2003-2004) Cédrine DONAT MAGNIN	

La saison 2015-2016 a débuté avec des fortunes diverses. Soulignons le fait que le club compte 2 équipes U17 et 2 équipes U15 cette saison (l'équipe 1 U15 fait d'ailleurs un très bon début de championnat).

En U13, la saison a commencé difficilement mais c'est encore l'apprentissage. De U7 à U11, différents plateaux ont rythmé le début de saison.

Chacune des catégories a vu l'arrivée de nouveaux joueurs débutants. Bienvenue à eux.

### Le bureau

Fabrice GENON et Eric GARNON : co présidents

Gisèle COTE : trésorière

Stéphane PAIRE : secrétaire (co président du club de Pommiers-St Georges)

Alain ETAIX (président du club de St Paul de Vézelin-Amions-Dancé)

Florent FORGE (co président du club de St Germain Laval)

Mathieu VERNAY (président du club de Crémeaux)

Christophe BARRET (président du club de St Martin la Sauveté)

Hervé BOUILLER

Laurent CHARRET

Daniel DIMIER Angélique GOUTEY

André JOLY

Didier LAMOTTE

Yann SAUDET

Contacts : **Adresse du siège de JAIMFOOTB** : 1 Place du Village 42260 GREZOLLES - [jaimfoot@orange.fr](mailto:jaimfoot@orange.fr)

Fabrice GENON : 06 32 94 36 84 responsable catégories U13-U15-U17-U19

Eric GARNON : 06 50 54 08 34 responsable Ecole de Foot U7-U9-U11

Le club de JaimFoot vous souhaite une belle et heureuse année 2016

Les co-présidents Fabrice GENON et Eric GARNON





# ASSOCIATION LE COLOMBIER LA BLEGNIERE



## ESAT LE COLOMBIER LA BLEGNIERE Etablissement et Service d'Aide par le Travail

### SITE DU COLOMBIER BUSSY ALBIEUX

Ouverture en 1985 - 40 travailleurs



04.77.97.75.30

cat-colombier@wanadoo.fr

[www.esatcolombierblegniere.fr](http://www.esatcolombierblegniere.fr)



04.77.66.44.20

cat-blegniere@wanadoo.fr

### SITE DE LA BLEGNIERE CREMEAUX

Ouverture en 1996 - 40 travailleurs



## NOS ACTIVITES

**VENTE DIRECTE TOUTE L'ANNEE : Renseignements : 04.77.66.44.24**

Légumes de saison - Poulets - Conserves de légumes - Plants de légumes et de fleurs sur le site de Bussy-Albieux



### ELEVAGE DE POULETS EN PLEIN AIR

Nos poulets sont élevés en plein air et nourris des céréales produites sur l'exploitation de Bussy Albieux.

Renseignements : 04.77.66.44.20



### LINGERIE ET REPASSAGE

Repassage de tous types de vêtements pour les particuliers. Lavage et repassage de linges plats, vêtements de travail pour les restaurants, les collectivités, les gîtes.



### ABATTAGE DE VOLAILLES

Abattage de tous types de volailles, poulets, pintades, oies, canards...pour les particuliers et les producteurs.



### BOIS DE CHAUFFAGE ET PIQUETS

Vente de bois de chauffage pour cheminée, chaudière et vente de piquets.

Renseignements : 04.77.66.44.22



### ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Tonte, taille de haie, débroussaillage pour les particuliers, les entreprises et les communes

Renseignements : 04.77.66.44.20

### DETACHEMENTS DE TRAVAILLEURS

Détachements de travailleurs de façon ponctuelle ou régulière, pour des durées modulables (journée, semaine, mois) : en entreprise industrielle ou artisanale, sur des exploitations agricoles, chez les particuliers, dans les communes.

Renseignements : Crémeaux : 04.77.66.44.22



# HONNEUR AUX CLASSES



40 ans

90 ans

30 ans

20 ans

10 ans

50 ans

60 ans

70 ans

80 ans